



*Avenir de la langue française*

*Association loi 1901*

*Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication*

# Avenir de la langue française

Journal de l'association Avenir de la langue française

n°70 – Avril 2020

Association créée en 1992, membre de la conférence des OING et OSC de la Francophonie

## L'Éditorial d'Albert Salon

*Le sommaire est en page 3*

### **2020, année des institutions de la Francophonie :**

### **l'État français va-t-il enfin y porter un réel intérêt ?**

Le 20 mars journée mondiale de la Francophonie fête le traité de Niamey de 1970. 21 chefs d'État dont Georges Pompidou ont alors créé l'ACCT (*Agence de Coopération culturelle et technique*), ancêtre de l'*Organisation internationale de la Francophonie (OIF)*. L'année 2020 marque son cinquantenaire. Elle verra aussi en octobre à Tunis le XVIII<sup>e</sup> Sommet des chefs d'État des 88 pays membres de l'*OIF*.

L'histoire institutionnelle de l'*OIF* occulte les vrais créateurs, les militants : l'article p. 5 : « Combats associatifs pour la Francophonie » permet de mesurer leur importance.

Cet éditorial traite du seul rôle de l'État français, de ses gouvernements.

Avant l'époque contemporaine, trois facteurs furent déterminants pour créer et étendre l'espace mondial du français : la littérature ; l'essaimage chrétien, surtout catholique, des missionnaires francophones fournis en grand nombre par la France et la Wallonie ; et l'action politique et culturelle propre des rois de France, surtout François 1<sup>er</sup>, Louis XIII avec Richelieu, et Louis XIV\*. La première colonisation : Canada, Inde (perdus sous Louis XV) fit partie du facteur régalien.

Voyons comment les gouvernements récents ont traité cet héritage pluriséculaire.

La III<sup>e</sup> République, de « Géographes », « radsoc », patriote, très laïque, des Clémenceau, Ferry, Combes, puis des Blum, Herriot, fut colonialiste (apogée : l'Exposition coloniale de 1931), mais plus pénétrée de « mission civilisatrice » que les autres impérialistes. Jusqu'à continuer à aider au dehors les « œuvres » missionnaires d'enseignement et de soins sur le budget de l'État, voire sur les fonds secrets\*...

La IV<sup>e</sup> République, aux prises avec les guerres d'Indochine, puis d'Algérie, et les « non-alignés » (conférence de Bandoeng, 1955), a eu pourtant une active politique de création d'écoles, centres culturels, alliances françaises, à l'étranger.

La V<sup>e</sup> présente, en ce domaine, deux phases : expansion, puis lent déclin. Jusqu'en 1974 : expansion forte, sous de Gaulle, puis Pompidou : paix puis coopération avec l'Algérie ; indépendances des colonies africaines, coopération généreuse avec elles, envoi massif de « coopérants » ; visite triomphale de juillet 1967 au Québec, bien suivie ; traité de Niamey en 1970 ; « force de frappe » linguistique et culturelle « tous azimuts » comme la nucléaire, avec les directeurs Jean Basdevant, puis Pierre Laurent...

1974 marque une césure, symbolisée par la première conférence de presse de M. Giscard d'Estaing, en partie en anglais. Sous tous les présidents qui se sont succédé, on a constaté un intérêt moins soutenu pour la Francophonie. Discours restés favorables, mais de plus en plus teintés de « mondialisme » ; lent déclin de la coopération et de la politique culturelle au dehors : crédits et priorité francophone diminuant ; au moins le Président Mitterrand, beaucoup plus terroir et culture que ses successeurs, a-t-il contenu le mondialisme et le « globish », et a-t-il convoqué, en 1986 à Paris et Versailles, le premier Sommet de la Francophonie, le Québec y devenant « gouvernement participant ».

Entre MM. Giscard et Macron, les trois présidents ont tous, en fait, glissé sur la pente évoquée. M. Hollande a mal servi la Francophonie multilatérale, et africaine, en pesant lourdement en faveur de l'élection, par le Sommet de 2014, de Mme Michaëlle Jean, gouverneur du Canada fédéral, pour succéder à l'éminent Sénégalais M. Abdou Diouf.

M. Emmanuel Macron, sur la même pente, a eu, en même temps, en son couple, le mérite de s'approprier l'ambitieux projet d'Institut de la Francophonie à Villers-Cotterêts, lancé dès 2001 par nos associations *ALF* et *FFI*. C'est encourageant et porteur, si sa réalisation en cours n'est pas détournée vers un simple musée : « das Museale », étant, écrivait Ernst Jünger, un signe de moindre créativité de notre époque.

Nous ne sommes certes plus aux temps héroïques de 1958 à 1974. Or, la Communauté francophone organisée reste non seulement une chance extraordinaire pour la France, à la hauteur de laquelle ses derniers gouvernements ont hélas été incapables de s'élever, mais une « bonne nouvelle » civilisationnelle pour l'humanité, par son immense potentiel d'échanges économiques et de coopération exemplaire pour le développement et, plus encore, de dialogue tant nord-sud qu'est-ouest des cultures et religions.

Il faut que nos gouvernements l'entendent à nouveau. À nos associations de continuer le combat pour la cause méconnue, en attendant des jours meilleurs. Ils viendront...

\*Cf. la thèse de doctorat d'État ès lettres d'Albert Salon sur « L'action culturelle de la France dans le monde », Paris, Sorbonne 1981.

# Sommaire

|  |           |   |           |
|--|-----------|---|-----------|
| <b>Éditorial</b>   | <b>1</b>  | - On marche à côté de nos <i>shoes</i> ! par Isabelle Grégor.   | <b>16</b> |
| - 2020, année des institutions de la Francophonie : l'État français va-t-il enfin y porter un réel intérêt ? par Albert Salon. | <b>1</b>  | - « Français, la soumission de vos universités à l'anglais désespère les amis de la France ! », par Yves Gringas. | <b>17</b> |
| <b>Sommaire</b>  | <b>3</b>  | - Les preux chevaliers de la "Carpette anglaise", par Michel Feltin-Palas.  | <b>18</b> |
| <b>Vie de l'association</b>  | <b>4</b>  | - Chronique d'un Suisse romand, par Philippe Caron.   | <b>20</b> |
| - Une AG et un CA importants sur le fond ; un nouveau président et un nouveau secrétaire général.                              | <b>4</b>  | <b>Dossier : politique culturelle française à l'étranger</b>  | <b>22</b> |
| <b>Français et francophonie dans les institutions</b>  | <b>5</b>  | - Sahel-OTAN, à deux jours du sommet de Londres, par Dominique Delawarde.   | <b>22</b> |
| - Les combats associatifs pour la francophonie, en France et au-dehors, par Albert Salon.                                      | <b>5</b>  | - "Against english", une révolte contre l'anglicisation, par Fouad Laroui.  | <b>23</b> |
| - Un point de vue "politique", par Jean-Louis Chédin.  | <b>9</b>  | - La population du monde francophone dépasse celle de l'UE, par Ilyès Zouari.                                     | <b>24</b> |
| - Pour un Grand Débat sur la politique linguistique de la France et de l'UE.   | <b>11</b> | <b>Courrier des lecteurs</b>  | <b>29</b> |
| - Communiqué de l'Académie française.  | <b>12</b> | - C'est incroyable..., par M.-A. Renard.  | <b>29</b> |
| - "Lorraine Airport" : il faut s'opposer au franglais qui nous envahit !   | <b>12</b> | - Lettre d'un membre d'ALF au <i>Nouvel Obs</i> .   | <b>30</b> |
| - Recul du français à Bruxelles : les sénateurs français interpellent la Commission européenne.                                | <b>13</b> | - Un concours de pompes..., par Lionel Cudenec.   | <b>30</b> |
| - Guerre des langues, par Michel Feltin-Palas.   | <b>14</b> | - Christophe Castaner veille au respect de la langue française.   | <b>31</b> |
|  |           | <b>Parutions signalées</b>  | <b>32</b> |
|  |           | - Parlez-vous français ?, par M. Feltin-Palas   | <b>32</b> |
|  |           | - <i>Fabliau des temps nouveaux</i> , une recension de Marie-France Bornais.                                      | <b>34</b> |
|  |           | - <i>Juliette. Victor Hugo, mon fol amour</i> , une recension de Catherine Distinguin.                            | <b>35</b> |

|   |   |
|---|---|
| <p><b>Directeur de la publication et président d'honneur de l'association</b> : Albert Salon</p> <p><i>Anciens présidents</i> : Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Bernard Dorin (président d'honneur).</p> <p><b>Comité de rédaction</b> : Jean-Louis Chédin, Catherine Distinguin, Laure Fouré, Albert Salon, Nicolas Terver.</p> <p><b>Secrétaire de rédaction</b> : Chrystel Guène<br/>12, rue Abel, 75012 Paris<br/>tél. : 06 59 74 72 82</p> | <p><b>Site internet</b> :</p> <p><a href="http://www.avenir-langue-francaise.fr">www.avenir-langue-francaise.fr</a><br/>courriel : <a href="mailto:avenirlf@laposte.net">avenirlf@laposte.net</a></p> |
|   | <p><b>ISSN 1290.6263</b></p> <p><b>Dépôt légal</b> à parution.</p>  |
|   | <p><b>Imprimé par nos soins</b></p> <p><b>Adhésion à l'association</b> : 40 euros (abonnement au bulletin inclus)</p> <p><b>Vente au numéro</b> : 3 euros</p>   |

## Vie de l'association

### **Une AG et un CA importants sur le fond ; un nouveau président et un nouveau secrétaire général.**

Chers membres d'ALF, nous avons tenu le 18 janvier 2020 au lycée Henri-IV, en présence de M. Loïc Depecker, ancien Délégué général à la Langue française, notre AG de 2019, puis à 18 h sur place, la traditionnelle réunion de notre Conseil d'administration consacrée uniquement à l'élection du nouveau Bureau.

Le président Albert Salon avait annoncé qu'il passerait le flambeau de la présidence de l'association, tout en continuant à s'occuper activement des grandes actions associatives pour le français, tant à titre personnel qu'au sein du Conseil d'Administration d'ALF et de la synergie inter-associative.

Le président a rendu compte à l'AG des démarches accomplies pour trouver des candidats à sa succession. Ont été, sans succès, pressentis successivement : MM. Yves Montenay et Jean-Paul Cossart, vice-présidents d'ALF, MM. Laurent Metzger, François Souty, Alain Borer et Jean-Michel Delacomptée.

M. Philippe Kaminski, membre d'ALF et du CA depuis 2011, qui réside au Portugal, s'est lui-même déclaré candidat.

M. Philippe Kaminski, présenté par le président à l'Assemblée, l'a assurée de sa volonté de continuer et amplifier, dans l'esprit d'ALF, les actions engagées par elle depuis sa création en 1992 par Albert Salon, Dominique Noguez et Dominique Gallet, avec l'aide de feus Philippe Rossillon et Michel Guillou, paladins de notre combat.

Absent en raison d'une urgence lors de l'élection du Bureau par le CA qui a suivi à 18h, M. Philippe Kaminski a été élu président *in absentia* sur la présentation d'Albert Salon. M. Laurent Metzger a été élu secrétaire général, en remplacement de Mme Laure Fouré, qui a souhaité se concentrer sur ses fonctions de conseillère juridique au sein du CA. Les autres administrateurs ont été réélus dans leurs fonctions antérieures.

Au cours de l'AG, les rapports, tant moral du président que financier de la trésorière Sophie Chevreuse, ont été adoptés à l'unanimité. A été salué le fort redressement de nos finances, grâce à l'allègement de nos charges et à l'augmentation des cotisations et dons reçus.

Important : sur la proposition du président, l'AG a voté la continuation en 2020 des grandes actions déjà approuvées pour 2019.

Elle a élu au CA MM. Lionel Cudennec et Laurent Metzger, et renouvelé pour trois ans les mandats de M. Daniel Miroux, président de l'Alliance Champlain en Nouvelle Calédonie, et de M. Albert Salon, qu'elle a élu président d'honneur par acclamation.

Albert Salon a exprimé sa profonde gratitude à l'Assemblée et aux membres absents, et sa volonté de veiller, avec d'autres, au sein du CA comme – à titre plus personnel – à l'extérieur, à la poursuite décidée par l'AG des principales actions d'ALF, notamment :

Brexit et langues officielles de l'UE ; installation de l'Institut de la Francophonie à Villers-Cotterêts ; forte synergie inter-associative ; et création avec d'autres associations d'un Haut Conseil national, puis international francophone, pour la langue française et la Francophonie.

Il a invité tous les membres d'ALF à continuer à soutenir les actions de notre association par tous leurs moyens : leur bénévolat, leurs propres cotisations et dons, leur entregent, les interventions concertées auprès des dirigeants et des media, et par le recrutement de membres, militants, mécènes et parraineurs.

Tous les administrateurs et membres peuvent utiliser dans leurs actions et interventions : la déclaration solennelle de l'Académie française, publiée le 21 novembre 2019 ; la lettre ouverte collective signée par 25 associations de notre synergie, adressée le 22 octobre 2019 au Président de la République sur les langues officielles d'une UE post-Brexit, ainsi que sur l'anglicisation violente de nos services publics nationaux et locaux. Ils peuvent citer aussi la lettre envoyée le 3 février 2020 à la Commission européenne par les sénateurs de la Commission des Affaires européennes du Sénat, qui fait écho aux arguments contenus dans la lettre ouverte précitée que de nombreux parlementaires avaient eux aussi reçue en octobre 2019. Ils disposent également de l'article publié le 7 février dans *Le Monde*, dans le même esprit post-Brexit, par Mme Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale rouandaise de l'*Organisation internationale de la Francophonie (OIF)*. Ces diverses argumentations se trouvent dans nos bulletins et sur le très riche site d'ALF [www.avenir-langue-francaise.fr](http://www.avenir-langue-francaise.fr) Elles peuvent être obtenues aussi auprès de notre secrétariat en appelant le 06 59 74 72 82.

**Albert Salon**

## Français et Francophonie dans les institutions

### **Les combats associatifs pour la Francophonie, en France et au-dehors, par **Albert Salon****

#### **I) L'Histoire des luttes associatives pour la Francophonie mondiale et ses institutions internationales multilatérales**

Le rôle des associations pour le français et la Francophonie est resté longtemps méconnu, voire occulté, y compris dans les rapports au gouvernement. Il est pourtant déterminant.

Législateurs et fonctionnaires des institutions publiques tendent, surtout en France, à présenter au public seulement leur action, en taisant les apports de la société civile. Or, pour l'historien, il est indispensable pour la manifestation de la vérité – les archives en faisant foi – de tenir compte de l'action associative propre, liée ou non à celle des acteurs publics.

Tel est le sens, dans le domaine spécifique de la Francophonie et de ses institutions actuelles, de la présente contribution qu'*Avenir de la Langue française (ALF)* a jugé nécessaire d'apporter, comme elle l'avait déjà fait en 2015 dans une note à des historiens, sur la politique du français en France, adaptée et publiée dans la revue d'*ALF* de septembre 2017.

Posons d'emblée : en cette matière, véritable cas d'école, l'action associative a très souvent précédé l'action du législateur et de l'administration publique. Elle l'a le plus souvent inspirée\*\*, complétée, voire dépassée à l'occasion, dans l'application des textes.

Ce furent d'abord les congrégations religieuses chrétiennes et leurs « œuvres » moins d'évangélisation que d'enseignement et de soins, en Afrique, en Asie, notamment - depuis le traité entre François Ier et Soliman le Magnifique - dans l'immense Empire ottoman en ses siècles de grande puissance. Leurs effectifs furent très longtemps composés très majoritairement de religieux francophones, français, mais aussi wallons et canadiens français. Elles eurent une action primordiale, vraiment fondatrice de vastes réseaux d'amitiés françaises, pendant des siècles. L'influence perdure, « en sourdine » mais encore efficace.

Plus récentes, naquirent au XIX<sup>e</sup> siècle de grandes associations porteuses de l'action culturelle extérieure : *Alliance Israélite Universelle* (1860 à Paris), *Alliance Française* (1883), et en 1902 la *Mission laïque française* ; dans l'entre-deux guerres : l'*Union internationale des Journalistes et de la Presse de langue française (UIJPLF)*, devenue aujourd'hui l'*Union de la Presse francophone (UPF)*.

Parallèlement, dans le sillage des « Sociétés de géographie », d'abord anglaises, accompagnant et portant le mouvement d'expansion européenne au XIX<sup>e</sup> siècle, les entreprises et des officiers de marine de guerre et de commerce, à l'imitation de sociétés britanniques, puis du puissant *Flottenverein* allemand de Guillaume II (« Unsere Zukunft liegt auf dem Wasser - Notre avenir est sur l'eau ! »), fondèrent des sociétés d'exploration et d'exploitation coloniales. En France, ce fut la *Ligue maritime et coloniale*, plus modeste que ses modèles, mais non sans influence, et avec un certain intérêt pour l'expansion linguistique et culturelle venant à la suite de la diffusion en 1880, par Onésime Reclus, « géographe » et journaliste, du mot et de la réalité révélée de la « francophonie ». Cette Ligue est d'ailleurs devenue bien plus tard l'actuelle association « *Rayonnement français* ».

Dans les années 1960, le Général de Gaulle régnait en France. Il était sans aucun doute favorable à la création d'une communauté francophone, mais il tenait à en laisser l'initiative à ses homologues africains qui la lui réclamaient. En bilatéral, il avait lancé dès son arrivée au pouvoir une ambitieuse politique de coopération au développement des anciennes colonies françaises et belges. La passionnante décennie de la « Révolution tranquille » au Québec, d'un éveil de l'Acadie, de la Wallonie et du Jura suisse, et des indépendances africaines, vit l'éclosion et le foisonnement en France et dans les pays francophones, d'associations de toutes sortes, dans tous domaines. Il s'agissait de développer les liens entre les pays ayant le français en partage, moins dans l'esprit de la projection culturelle et linguistique française sur l'extérieur que dans celui de l'échange, du partage, de la coopération équilibrée, avec le développement et la déclinaison en

variantes multiples de l'égalité de dignité des cultures, et du fameux « dialogue des cultures ». Ce bouillonnement d'idées généreuses a donné le ton et permis la création de ce qui est devenu la panoplie des institutions de la Francophonie. Le mouvement associatif a fait naître, a tiré, les institutions publiques françaises et internationales, et les a dotées de son patrimoine intellectuel, bien avant qu'il ne se dégrade parfois de nos jours en « langue de bois interétatique ». L'*Association francophone d'Amitié et de Liaison (AFAL)*, fut créée sous l'impulsion du député Xavier Deniau (Loiret), sorte de réincarnation du député Eugène Étienne du temps des « Géographes », pour offrir une structure de coordination à ces associations fort diverses, avec une revue « *Liaisons* ». L'*AFAL* connut alors un beau développement. Plus discrète, elle perdure en 2020.

**La Francophonie institutionnelle** doit beaucoup à cette floraison et aux militants associatifs. Quelques dizaines de grands militants patriotes français et québécois très ouverts aux langues et cultures étrangères et au partage, ont marqué cette décennie généreuse. À côté ou autour du Français Philippe Rossillon\* et de son ami l'éminent Québécois Jean-Marc Léger, il faut citer les Québécois Pierre Demers, Jean-Paul Perreault, Gilbert Lévêque, le poète Gaston Miron, les chanteurs Félix Leclerc et Gilles Vigneaux, les diplomates français Bernard Dorin, Daniel Jurgensen, Hubert Joly ; les parlementaires Xavier Deniau, Jacques Habert, Maurice Schuman, Jacques Legendre ; les universitaires et recteurs tels Michel Guillou, Michel et Françoise Tétu, Robert Mallet et le Marocain Allal El Fassi, le Haïtien Gérard Bissainthe ; des académiciens tel Maurice Druon ; des journalistes tels Alain Decaux, Jacques Dhaussy, les Wallons Jacques Rogissart et André Libert ; ainsi que le Suisse jurassien Roland Béguelin, les Belges Lucien Outers et le baron Paul-Henry Gendebien ; les Français Hyacinthe de Montera, Philippe de Saint Robert et bien d'autres. Tous ont bien plus entraîné leurs structures porteuses respectives qu'ils ne leur ont obéi.

Sur le fondement transfrontières de la langue partagée, écrivains, journalistes, universitaires, parlementaires, juristes, médecins, avocats, ingénieurs, architectes, chercheurs, humanitaires..., ont fondé des associations internationales francophones pour exprimer leur solidarité mondiale, avec des amis d'Afrique, d'Asie, d'Amérique centrale.

Beaucoup d'entre eux en liaison directe avec les chefs d'État africains Léopold Sédar Senghor, Hamani Diori, Félix Houphouët Boigny, le Tunisien Habib Bourguiba, le roi du Cambodge Norodom Sihanouk, promoteurs à leur niveau du traité de Niamey du 20 mars 1970 créant l'*Agence de Coopération culturelle et technique (ACCT)*, ancêtre de l'actuelle *OIF*, trop souvent présentée comme tombée du ciel...

En fait, ce sont ces militants, ce milieu international de « néo-géographes-patriotes-francophones » qui inspirèrent, incitèrent et poussèrent les gouvernements à doter la communauté francophone de ses actuelles institutions.

Il faut souligner le rôle du groupe d'amis efficaces autour de Philippe Rossillon, un temps directeur au ministère français de la Coopération (la « Rue Monsieur »), pour :

- œuvrer, en liaison étroite avec Jean-Marc Léger et les Québécois et des responsables d'Afrique francophone, surtout les diplomates gabonais, ivoiriens et sénégalais, pour obtenir la première réunion interministérielle de la Francophonie : la CONFEMEN

(Conférence des ministres de l'Éducation nationale), ce qui permit pour la première fois une représentation officielle québécoise dans une conférence internationale, au titre de la compétence constitutionnelle alors exclusive de ce qu'on appelait encore « la Belle Province » en matière d'éducation et de formation. La formule de « gouvernement participant » (et non d'« État ») naissait et allait pouvoir servir à nouveau pour l'ACCT au traité du 20 mars 1970, puis pour le premier Sommet des « chefs d'État et de gouvernement », en février 1986 à Paris et Versailles ;

- amener en 1961, avec les chevilles ouvrières Robert Mallet, recteur de Paris, Allal el Fassi du Maroc, Michel Tétu de l'université Laval, la création par de nombreuses universités francophones de l'Agence des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), devenue plus tard, avec le Recteur Michel Guillou, l'AUPELF-UREF, aujourd'hui l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), le plus grand, le plus étendu des opérateurs dépendant maintenant de l'OIF ; exemple repris ensuite dans la création des autres opérateurs ;

- conseiller et préparer le Général de Gaulle pour son voyage triomphal au Québec en juillet 1967 (le « coup du *Colbert* » pour éviter d'arriver par Ottawa !...)

- poursuivre quelques années plus tard l'action au Canada, en soutien aux minorités francophones du pays, en Acadie et dans l'Ouest, au point de conduire Ottawa à déclarer Philippe Rossillon *persona non grata* au Canada ;

- amener à bénéficier du programme généreux d'aide au développement, lancé après 1958 par le Président de la République, de nouveaux États indépendants non issus de la colonisation française du XIX<sup>e</sup> siècle : les ex-belges Congo-Léo (Zaire puis RDC), Rouanda, Burundi ; l'ex-espagnole Guinée équatoriale ; les ex-colonies britanniques Maurice et les Seychelles (anciennes Mascareignes françaises jusqu'en 1810-1814) ;

- poursuivre plus tard, à partir de 1974 et la révolution des œillets à Lisbonne, l'action d'agrégation à la « Coopération française » des États africains issus de la colonisation portugaise : Angola, Mozambique, Guinée-Bissau, Cap-Vert et São Tomé e Príncipe (Saint-Thomas et Prince).

\* Sous l'égide d'*Avenir de la langue française (ALF)*, l'essayiste historien Bernard Lecherbonnier devait publier un livre sur Philippe Rossillon, le grand paladin de la langue française et de la Francophonie. Il préparait aussi, avec l'OIF et une équipe, une histoire de la construction des institutions de la Francophonie jusqu'à l'actuelle *Organisation internationale (OIF)*.

## II) Notre génération d'associations pour le français et la Francophonie

Ces exemples des « pères fondateurs » ont inspiré les militants\*\* actuels de plusieurs dizaines d'associations françaises, québécoises, acadiennes, belges, suisses et autres qui se sont habituées à travailler en synergie, dans le strict respect de l'indépendance de chacune. Ainsi de l'inscription en 2008 de la **Francophonie dans la Constitution**, enfin obtenue (titre XIV, art. 87), après nos tentatives opiniâtres conduites en soutenant pendant 16 ans la mobilisation de nos amis parlementaires lors de toutes les révisions constitutionnelles réalisées entre 1992 et notre succès final de 2008. En 1992, nous avons en effet déjà fait, par nos amis parlementaires, introduire la phrase « la langue de la République est le français » dans l'article 2 de la Constitution.



De 2016 à 2020, elles ont renforcé, notamment sur l'impulsion d'*ALF\*\**, leur synergie inter-associative, et lancé de grandes actions traitées dans le présent bulletin : Brexit et langues officielles de l'UE ; mise en place de l'Institut de la Francophonie à Villers-Cotterêts, après avoir en 2017, avec l'aide du député Jacques Krabal et de Stéphane Bern, convaincu l'Élysée de reprendre à son compte leur projet datant de 2001 ; préparation de la création d'un Haut Conseil du français et de la Francophonie, d'abord national, puis international francophone.

*\*\*ALF distinguée par l'OIF : « Le président d'Avenir de la langue française (ALF) a reçu de M. Abdou Diouf la médaille Senghor de la Francophonie 2014, à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), « en hommage à ALF et aux associations qui mènent ensemble un combat exemplaire pour la langue française en France et pour la solidarité et la coopération entre les pays, communautés et collectivités locales, qui ont le français en partage « en somme : le cœur de la résistance linguistique française.*

Le 20 mars 2020, *ALF* et l'association *COURRIEL* ont publié un communiqué de presse co-signé par 15 autres, demandant un grand débat public sur la politique du français et de la Francophonie, tant de la France que de l'Union européenne.

## Publications des associations :

1) Revue et bulletins : revue de **Défense de la langue française (DLF)** : siège 222, avenue de Versailles 75016 [direction@langue-francaise.org](mailto:direction@langue-francaise.org) ; Bulletin quadrimestriel : « **Avenir de la langue française** » au siège d'*ALF* : 34 bis rue de Picpus 75012 [avenirlf@laposte.net](mailto:avenirlf@laposte.net) ; Bulletin « **Fraterniphonie** », bulletin de l'Association Francophonie-Avenir (AFRAV) [afrav@aliceadsl.fr](mailto:afrav@aliceadsl.fr) ; revue bimestrielle "**Le Dévorant**" du Cercle Littéraire des Écrivains Cheminots (CLEC) ; revues de **France-Québec**, de Paris-Québec et du Ceqfan, de Francophonie Force Oblige (FFO), du Conseil international de la Langue française (CILF...)

2) Sites riches [www.avenir-langue-francaise.fr](http://www.avenir-langue-francaise.fr) ; *DLF* ; **Observatoire européen du Plurilinguisme (OEP)** ; CILF ; FFO.....

3) Une volonté française, d'Albert Salon, préface de Claude Hagège, Éd. Glyphe, Paris 2012 ;

4) Le français en partage, émission régulière de Radio Courtoisie, animée par Albert Salon, président d'*ALF*, avec la participation occasionnelle de membres des associations composant la synergie inter-associative, sur 95,6 Mhz ;

5) Une bibliographie complète sur la francophonie mondiale et les institutions internationales est disponible à la BNF et sur Google. Nombre d'**associations** de France et d'autres pays francophones y ont contribué.

## Un point de vue "politique"

*NDLR : cet article, remarquable complément à celui qui précède, est l'œuvre de Jean-Louis Chédin, universitaire, professeur de philosophie, administrateur d'ALF et membre actif de notre comité de rédaction.*

"Lorsqu'on laisse les citoyens s'associer librement en toute chose, écrit Tocqueville (dans *De la Démocratie en Amérique*), ils finissent par voir en l'association le moyen universel et pour ainsi dire unique, dont les hommes peuvent se servir pour atteindre les fins diverses qu'ils se proposent."

*ALF* comme les associations sœurs ne font pas exception à la règle. Certes, ce ne sont pas des associations politiques au sens des partis concourant à la formation comme à l'expression d'une volonté populaire (selon notre Constitution). Mais dans un sens plus général, leur dimension politique n'est pas moins essentielle ; elle touche la vie d'une civilisation, son esprit et sa vitalité comme sa créativité. Est "politique" aussi, quoique plutôt sur le mode honteux, la pratique actuelle de nos diverses "élites", favorisant en tout

domaine le minage de la langue quotidienne, journalistique, économique, scientifique ou commerciale, par le "globish".

En politique même au sens large, on trouve toujours quelque part la relation d'ami à ennemi. Mais notre "ennemi", contrairement à ce qu'on croirait, n'est pas du tout l'anglais, celui de peuples riches d'une grande culture. C'est le "globish" anglo-américain, virus de plus en plus virulent qui s'infiltré partout, anémie et dessèche à la source nos modes originaux d'expression. À l'horizon d'une langue unique se profile une pensée réduite à l'unité d'un plus petit dénominateur commun, en fait d'idées, et le plus pauvre en esprit original et novateur : donc une pensée soumise.

Or, nos associations, les plus actives en particulier, ont la possibilité de fédérer autour de la francophonie, des militants ayant des "sensibilités politiques" différentes, parfois opposées, de gauche à droite, classiques ou non, sans oublier les centristes. Il faut résolument préserver et entretenir une telle liaison supra-politique, du moins supra-partisane. Cette « mixité » demande aux uns et aux autres de ne pas sacrifier aux dissensions idéologiques, politiques, ni à des intérêts divergents, le pacte linguistique commun, grâce auquel on échange, discute, propose ou critique, en êtres intelligents et autonomes.

Il est aussi à remarquer que le système institutionnel régnant, de plus en plus focalisé sur et obsédé par l'élection présidentielle, ne nous est guère favorable. Un tel système tend lui-même à réduire tout débat au plus petit dénominateur commun, d'ordre économique et social ; donc à étouffer les questions d'ordre culturel. Pourtant non moins essentielles à plus long terme – y compris même au plan économique international, comme le soulignent régulièrement des études publiées dans ce bulletin. Les campagnes présidentielles s'absorbent dans la parade et l'entrecroc de projets, de programmes ou promesses aléatoires ; la francophonie leur est étrangère.

C'est pourquoi nous aurions peut-être intérêt (indépendamment des orientations d'ordre idéologique ou politique), à peser autant que possible dans le sens d'une évolution institutionnelle où la représentation nationale, donc l'Assemblée du même nom, retrouverait la part de souveraineté qu'elle n'aurait jamais dû perdre. Une représentation mieux représentative, donc aussi plus proportionnelle, permettrait à notre cause, à ses supports, de percer davantage que dans la structure verticale et réductrice actuelle.

Notre *kulturkampf* pour la langue pourrait être livré dans les circonscriptions, dans les villes qui s'y prêtent (et nous savons qu'il y en a, depuis la campagne "Communes de France").

Peut-être aussi, compte tenu de la mauvaise volonté (c'est un euphémisme) de la France "d'en haut", devrions-nous envisager d'unir nos efforts pour obtenir un referendum d'initiative citoyenne, par exemple sur l'invasion par l'anglais de tout l'espace public (et publicitaire), qui constitue un appel permanent à remplacer le français. C'est bien là un "sujet de société" par excellence !

Cette opinion bien entendu n'engage que son auteur ; mais il ne serait peut-être pas inutile d'en débattre.

**Jean-Louis Chédin**

**NDLR : pour le 20 mars 2020, le COLLECTIF RÉSISTANCE FRANCOPHONE, dont ALF fait partie, ainsi que l'AFRAV, COURRIEL, et DLF-Savoie, a adressé aux dirigeants français, et publié dans les médias ce COMMUNIQUÉ de PRESSE :**

## **Pour un Grand Débat sur la politique linguistique de la France et de l'Union européenne**

*Arrachage culturel ? Substitution* délibérée de l'anglo-américain à la « langue de la République » (Constitution, article II-a), qui est aussi celle de la Francophonie internationale ? *Linguicide* inavoué du français par ces « collabos de la pub et du fric » que fustigeait Michel Serres observant : « il y a plus d'anglais sur les murs de Paris qu'il n'y avait d'allemand sous l'Occupation » ?

Que ce soit dans la dénomination d'enseignes (entre 1000 exemples : *La Fourchette* devenant *The Fork...*), dans l'appellation de services publics (banque postale créant sa filiale *Ma French Bank* ; *Ouigo* de la SNCF), dans l'intitulé d'émissions (*The Voice Kids*, *Tonight info...*), dans l'enseignement : du primaire à l'Université, où est violée sciemment, par les responsables, la loi Toubon : « le français est la langue de l'enseignement », **une politique linguistique inavouable est méthodiquement appliquée par les élites politiques et économiques**. Au plus haut niveau de l'État, est promue à toute occasion la *French Tech* ou la *Start Up Nation* et des événements officiels en France sont nommés *Choose France*, *Make the planet great again*, etc. On en vient à craindre un consentement français post-Brexit à ce que l'UE impose l'anglais « langue commune » (unique de travail), alors que l'anglais n'est plus langue officielle déclarée d'aucun grand pays de l'Union...

Face au basculement linguistique ainsi engagé, les associations groupées en collectif ***Résistance francophone*** exigent un **GRAND DÉBAT SUR LA POLITIQUE LINGUISTIQUE de la FRANCE et de l'UNION EUROPÉENNE**. Car la sauvegarde de la diversité culturelle et linguistique de l'humanité importe autant à son avenir que la défense de la diversité des espèces.

### **Liste des 20 associations signataires :**

- Alliance Champlain (à Nouméa, Nouvelle Calédonie) : Daniel Miroux, président ;
- Association Francophonie Avenir (AFRAV) : Thierry Saladin, secrétaire général ;
- Association pour la promotion de la Francophonie en Flandre (APFF ; Belgique) : Edgar Fonck, directeur ;
- Athena (UE ; Luxembourg) : Anna Maria Campogrande, présidente ;
- Avenir de la langue française (ALF) : Albert Salon, président d'honneur ;
- Carrefour des Acteurs sociaux (CAS) : Catherine Distinguin, directrice du pôle francophonie ;
- Cercle littéraire des Écrivains cheminots (CLEC) : Philippe Deniard, président ;
- Centre d'études et de réflexion sur le monde francophone (CERMF) : Ilyès Zouari, président ;
- COURRIEL : Georges Gastaud, président ;

- Défense de la Langue française (*DLF*) : Marceau Déchamps, secrétaire général ;
- Défense de la Langue française en Île de France (*DLF-Paris*) : Marc Favre d'Échallens, président ;
- Défense de la Langue française en pays de Savoie : Philippe Reynaud, président ;
- Droit de Comprendre (*DDC*) : Marc Favre d'Échallens, président ;
- Forum francophone international (*FFI-France*) : Albert Salon, président ;
- Forum pour la France (*FpF*) : Henri Fouquereau, secrétaire général ;
- Francophonie Force oblige (*FFO*) : Alain Ripaux, président ;
- Impératif français (Québec) : Jean-Paul Perreault, président ;
- Institut Culture, Économie, Géopolitique (*ICEG*) : Yves Montenay, président ;
- République exemplaire : Michel Le Net, président ;
- Syndicat gardois CGT du Commerce, de la Distribution et des Services : Stéphane Leroux, secrétaire.

## Communiqué de l'Académie française

Le 21 novembre 2019

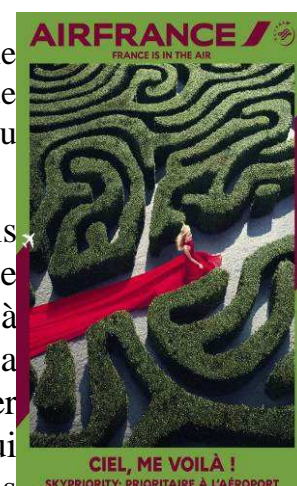
L'Académie française n'a jamais été hostile à l'introduction et à l'usage de termes étrangers. Mais aujourd'hui elle se montre gravement préoccupée par le développement du franglais. Les violations répétées de la loi Toubon, qui a posé les règles de l'emploi du français dans la sphère publique, dénaturent notre langue, autant par l'invasion des termes anglo-saxons que par la détérioration qu'ils entraînent de sa syntaxe. Fidèle à la mission qui lui a été confiée de veiller sur la langue française et de la défendre, l'Académie alerte solennellement les pouvoirs publics et les invite en premier lieu à respecter eux-mêmes la loi. Si ceux-ci ne réagissent pas vigoureusement, si l'opinion ne prend pas la mesure du danger qui le menace, le français cessera d'être la langue vivante et populaire que nous aimons.

<http://www.academie-francaise.fr/actualites/communiquede-lacademie-francaise-1>

### « Lorraine Airport » : il faut s'opposer au franglais qui nous envahit ! Tout le monde est coupable

La prolifération des anglicismes, due au snobisme des « décideurs » et d'une partie des médias, distend les liens qui unissent nos compatriotes et la langue française, s'alarme l'écrivain, Jean-Marie ROUART. Lettre ouverte extraite du *Figaro* :

Cela fait longtemps que beaucoup d'écrivains et de défenseurs du français crient dans le désert pour alerter l'opinion et les pouvoirs publics : la langue française est rongée par un cancer. Un cancer insidieux qui distille peu à peu ses métastases dans son corps sous le fallacieux couvert de la modernité. Et ce n'est pas d'hier qu'il a commencé à se propager provoquant déjà l'indignation d'Étiemble, professeur à la Sorbonne, qui dans son pamphlet *Parlons-nous franglais ?* avait, en 1972, stigmatisé les



débuts de cette colonisation linguistique galopante. « Tout le monde est coupable, soulignait-il dans sa déploration, la presse et les Marie-Chantal, la radio et l'armée, le gouvernement et la publicité, la grande politique et les intérêts les plus vils. **Jean-Marie Rouart**, de l'Académie française.

## **Recul du français à Bruxelles : les sénateurs français interpellent la Commission européenne, 3 février 2020**

*NDLR : 25 de nos associations en synergie avaient signé le 22 octobre 2019 une lettre ouverte au Président de la République par laquelle elles le priaient de s'opposer fermement, en Conseil Européen, à toute modification post-Brexit du règlement n° 1 de 1958 sur le statut des langues officielles et de travail des institutions de l'Union, qui pourrait aboutir à faire de l'anglais une « langue commune » d'icelles. Nous avons aussi saisi nombre de parlementaires de cette très importante question.*

*L'avis ci-dessous de la Commission des Affaires européennes du Sénat s'inscrit dans cette bataille vitale pour le français et pour les autres langues officielles de l'UE, et pour le respect d'une Union européenne qui est diversité. Il s'agit d'un enjeu civilisationnel, crucial. À laquelle chacun est invité à prendre part dans toute la mesure de ses moyens d'influence. Albert Salon, mars 2020.*

La commission des Affaires européennes du Sénat a adopté, mercredi 29 janvier 2020, un avis politique, sur la proposition de son président, Jean Bizet, afin de dénoncer le recul manifeste de l'usage de la langue française dans les institutions européennes. **Le nombre de textes initialement rédigés en français par la Commission en est un indicateur pertinent : il a fortement baissé, passant de 40 % il y a vingt ans à seulement 5 % en 2014.**

« À la veille du Brexit, il serait paradoxal que l'anglais s'impose comme la seule langue à Bruxelles. N'oublions pas que le multilinguisme est au cœur du projet européen et reflète ses valeurs d'unité dans la diversité », a souligné M. Jean Bizet.

L'avis politique adopté au Sénat, s'appuyant sur les textes fondamentaux de l'UE, encourage un esprit général favorable au multilinguisme. Il demande que les services des institutions européennes rédigent d'emblée en français et, le cas échéant, procèdent systématiquement et rapidement à une traduction fiable en français des documents officiels et informels d'importance, mais aussi des sites Internet et autres outils de communication des institutions, organes et agences européens.

Il plaide aussi pour qu'en interne, les institutions exploitent les compétences linguistiques de leurs personnels et permettent l'expression en français, notamment quand les hiérarchies sont francophones. Il soutient l'expression en français, au niveau européen, des représentants de la France et des membres français des services des institutions européennes, sans préjudice des impératifs de courtoisie, dès lors que cela est compréhensible pour l'interlocuteur ou qu'une interprétation est assurée.

Il demande aussi que les modifications des traités auxquelles pourrait conduire la prochaine Conférence sur l'avenir de l'Europe soient d'emblée rédigées en français.

Enfin, il appelle l'UE à investir dans les technologies des langues dont les progrès constants permettraient de faciliter la traduction et l'interprétariat.

« Tout ceci doit permettre à l'Union de se rapprocher de ses citoyens : il s'agit d'un enjeu démocratique majeur », a ajouté M. Jean Bizet.



Cet avis politique a été adressé à la Commission européenne qui, dans le cadre du dialogue politique qu'elle entretient avec les parlements nationaux, devrait y répondre dans les trois mois.

**M. Jean Bizet** (Les Républicains-Manche) est président de la commissions des Affaires européennes du Sénat



**Michel Feltin Palas**

[mfeltin-palas@lespress.fr](mailto:mfeltin-palas@lespress.fr)

## **Guerre des langues : le français trahi par les siens**

**Dans cette bataille plus décisive qu'on ne le croit, notre pays dispose de nombreux atouts. Si seulement ses élites ne vouaient pas un culte à l'anglais...**

Nous sommes au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. En plein conflit contre Napoléon, l'Angleterre prend une mesure radicale : elle interdit à ses ambassadeurs de parler... français. Surprenant ? Non, car si l'Albion est réputée perfide, elle n'en connaît pas moins les règles de l'art militaire. Et notamment celle-ci : quand on prétend vaincre un ennemi, il faut toujours refuser l'hégémonie de sa langue, fût-elle celle de la diplomatie de son époque.

Cette anecdote historique est rapportée par Frédéric Pennel dans un livre dont la lecture devrait être imposée à tous les étudiants de l'ENA, de Sciences po et des écoles de commerce. Dans *Guerre des langues : le français n'a pas dit son dernier mot* (1), ce journaliste affûté démontre brillamment une vérité largement ignorée de nos dirigeants. Dans le vaste monde, il existe une guerre des langues et, dans cette bataille, le français dispose à la fois de nombreux atouts et d'une étrange faiblesse. Ses atouts : des positions fortes et un prestige culturel considérable. Sa faiblesse : des "élites" ayant une fâcheuse propension à multiplier les anglicismes...

Commençons par tordre le cou à une idée reçue : notre langue nationale se porte bien, très bien. Elle ne domine certes plus l'Occident, comme ce fut le cas du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, mais elle figure toujours dans le peloton de tête des idiomes internationaux. Le sait-on suffisamment ? Elle est aujourd'hui le deuxième idiome enseigné dans le monde (oui !) et devrait voir le nombre de ses locuteurs doubler dans les années qui viennent. Les deux ou trois mille langues menacées de disparition d'ici à la fin du siècle aimeraient bien être à sa place...

Le peloton de tête, c'est bien ; la première place, c'est mieux, car, dans une économie mondialisée, "la langue d'échange a tout intérêt à être la vôtre", comme l'écrit justement Frédéric Pennel. Pour le comprendre, il suffit d'énumérer les avantages dont dispose non pas le français, hélas, mais l'anglais, qui détient aujourd'hui ce statut envié.

1. **Une supériorité dans les négociations.** Il est évidemment beaucoup plus simple d'imposer ses vues lorsque les conversations ont lieu dans sa langue maternelle. Les États-Unis en profitent largement, que ce soit pour le commerce ou pour la diplomatie.

2. **Une mobilité professionnelle facilitée.** Grâce à l'anglais, un Néo-Zélandais trouve sans difficultés un poste à l'étranger. Un Slovaque ou un Laotien ne possèdent pas le même passeport pour l'emploi.

3. **Une capacité à attirer les meilleurs cerveaux.** Une fois leurs études terminées, une partie des étudiants étrangers ayant suivi leur cursus à Stanford ou à Harvard s'installent sur place et offrent leurs talents à leur pays d'accueil. Quant à ceux qui rentrent chez eux, beaucoup deviennent les alliés objectifs des États-Unis. "S'ils deviennent ministres, ils favoriseront cet État dans leurs arbitrages, écrit Pennel. S'ils deviennent entrepreneurs, ils y installeront une filiale. S'ils deviennent leaders d'opinion, penseurs, universitaires ou écrivains, ils répandront dans leur propre pays les idées qu'ils ont ramenées de leurs années de scolarité passées à l'étranger."

4. **Une compétitivité scientifique accrue.** Dès lors que votre langue maternelle est votre langue de travail, toute votre énergie peut être concentrée sur l'objet de vos recherches. Un physicien américain consacre ainsi 100 % de son temps à la physique. Son collègue français dépense une partie de son énergie à perfectionner son anglais...

5. **Une économie de la culture dynamisée.** Du Vietnam à la Somalie en passant par Cuba, l'Irak ou l'Afghanistan, les Américains ont connu beaucoup de défaites militaires depuis 1945. Mais avec Disney, Facebook, Apple et Hollywood, ils ont enregistré d'innombrables victoires culturelles. L'idéal pour formater les esprits et, par suite, écouler les produits de l'oncle Sam. C'est l'ancien président - et général - Eisenhower qui a le mieux résumé la situation par cette formule : "Le jazz est le meilleur ambassadeur de l'Amérique".

Les Américains ne sont pas les seuls à avoir saisi ces enjeux. Les Chinois multiplient les Instituts Confucius. Les Britanniques, dans la répartition de leur aide au développement, privilégient les États de leur aire linguistique. A l'inverse, les Japonais n'ont pas su mettre en place une politique linguistique digne de ce nom, malgré leur créativité dans les mangas et les jeux vidéo. Les Allemands non plus, qui restent, malgré leur puissance économique, des nains culturels à l'échelle mondiale.

La France, elle, se situe dans un entre-deux. Elle dispose d'atouts considérables, on l'a vu, mais ne sait pas toujours les utiliser. En cause : une puissance économique, technologique et commerciale moindre que celles des États-Unis, certes, le défaitisme d'une partie de ses élites, persuadées d'utiliser un idiome ringard. De là la promotion de l'anglais dans nos universités, la publicité, les médias, sans oublier la multiplication des Carrefour *market* et des *Relay* dans les rues de nos villes. En attendant l'horripilant "*Black Friday*", contre lequel se lèvent de nombreux citoyens révoltés par cette forme d'autocolonisation culturelle.

Cette propension à l'anglomanie ne fut pas toujours de mise. En 1971, Georges Pompidou déclarait : "Si nous reculons sur notre langue, nous serons emportés purement et simplement. C'est à travers notre langue que nous existons dans le monde autrement que comme un pays parmi les autres." Emmanuel Macron, son lointain successeur, parle spontanément anglais à l'étranger - y compris... en Allemagne - véhiculant lui-même l'idée que le français n'est plus une langue internationale.

(1) *Guerre des langues : le français n'a pas dit son dernier mot*, par Frédéric Pennel. Éditions François Bourin, 20 €.

## On marche à côté de nos *shoes* !



**Dans *Le Figaro* du 6 novembre 2019, le romancier Jean-Marie Rouart appelait à résister à l'invasion du *franglais*, plus brutale que jamais. Notre collaboratrice, Isabelle Grégor, professeur de lettres, a ses mots à elle pour exprimer son inquiétude...**

Il était une fois un homme qui voulait faire un ~~break~~ une petite pause. Le voici donc qui ~~surf~~ navigue sur le site internet de la SNCF tout en remerciant le *Fiber Truck d'Orange* qui l'a connecté au monde avec l'aide de *My French Bank*. Mais il hésite : pour aller dans la *French Valley*, faut-il mieux un *Ouigo* ou un passage par le *Lorraine Airport* ? *France is in the Air* ! lui rappelle la compagnie d'aviation nationale, lui proposant une *Sky priority*. À moins qu'il ne se laisse tenter par les charmes de *Magnetic Bordeaux*, *Only Lyon* ou *Sarthe me up* ! Finalement, attrapant son *Navigo Easy*, il part faire un peu de ~~jogging~~ ~~running~~ course à pied du côté de *Carrefour City*, ignorant les conseils de son *coach* qui lui répète d'être moins *speed*.

Vous n'avez rien compris ? *Shocking*, vous ne parlez pas *franglais* ! *Too late*, vous n'appartenez plus au monde de ceux qui sont *in* et pensent que mélanger anglais et français est *so chic*. À l'heure où nos voisins cherchent à sortir de l'Europe par la grande porte, voici que leur vocabulaire nous envahit par la fenêtre. Mais ce n'est pas la langue de Shakespeare dans toute sa richesse qui s'impose peu à peu, mais un charabia abâtardi pour se mettre au niveau des consommateurs, c'est-à-dire nous, pauvres ignorants juste capables de lire un manuel de langue de cours primaire. Ce qui n'est d'ailleurs pas tout à fait faux...

Les fils de pub pensent-ils nous faire plaisir en nous offrant l'occasion de reconnaître quelques mots d'anglais dans leurs slogans ? Manquent-ils à ce point d'imagination qu'ils empruntent à leurs enfants de 5 ans leurs idées : « *Regarde Papa, We en anglais se prononce comme Oui en français, c'est trop top...* » Mais c'est bien sûr ! Et tant qu'à faire sortons un dictionnaire des mots croisés pour créer un nouveau concept en ajoutant in- : « *Inoui* », le train chic !

Mais de qui se moque-t-on ? On prend de nouveau le public pour une bande d'analphabètes, des gamins attardés toujours attirés par ce rêve américain auquel ils pensent se rapprocher en baragouinant deux mots de mauvais anglais. La langue française



ne comporte-t-elle pas assez de vocabulaire ? Ou est-elle définitivement ~~has-been~~ démodée, devenant peu à peu un souvenir poussiéreux de cet âge préhistorique où elle faisait les beaux jours de l'Europe éclairée ? Faut-il se résigner à entendre un membre du gouvernement honorer la disparition de Simone Veil par un inoubliable « *Elle est dead la meuf* » ! *What else ?*

J'entends d'ici les ricanements : quel combat d'arrière-garde ! Vous n'êtes qu'une bande de vieux schnocks restés au temps de la plume d'oie et de l'encrier. Le temps est à l'ouverture aux autres et au monde, que diable ! Certes... mais prenons garde à différencier enrichissement et globalisation, français et *globish* (anglais basique ou anglais d'aéroport). Une fois de plus il faut tirer le signal d'alarme pour garder un langage (que les jeunes orthographient *language...*) non seulement correct, mais simplement compréhensible.

N'oublions pas que chaque mot est lié à un concept précis qui n'est pas obligatoirement le même dans la langue des voisins. Il n'y a plus qu'à espérer que cette tendance ne soit qu'une simple mode de créateurs en panne de création. Comme le maire de Marennes en Charente-Maritime qui a refusé que le ~~truc~~ *Truck d'Orange* s'arrête sur sa commune, n'acceptons pas que ce mépris l'emporte. Nous risquerions de nous retrouver sous peu avec des titres de journaux quelque peu surréalistes : « *Léonard de Vinci, le king des expos* », « *Chute du Wall à Berlin* », « *On a marché sur la Moon !* »

Amusant, il est vrai, mais les *poor* Molière et Shakespeare méritent mieux que de voir leurs œuvres réduites à un dialecte cosmopolite de 20 mots. *Do you* n'êtes pas d'accord ?

**Isabelle Grégor** (*Le Figaro*).

**« Français, la soumission de vos universités à l'anglais désespère les amis de la France ! », par Yves Gingras\***

**L'universitaire québécois juge que l'enseignement supérieur français manifeste une fascination ridicule pour l'anglais, qu'il tient pour la langue des vainqueurs. Publié par *Le Figaro*, le 9 décembre 2019**

Québécois, professeur invité en France chaque année depuis dix-huit ans dans différentes institutions d'enseignement supérieur, j'ai observé avec consternation au cours de cette période, une accélération de la soumission tranquille du monde universitaire, intellectuel et éditorial au nouvel impérialisme linguistique de la langue anglaise. Celle-ci s'impose d'autant plus facilement que ceux qui l'adoptent au nom d'une « internationalisation » ou d'une « globalisation » mal comprises croient naïvement que cela leur permettra de conserver leur empire intellectuel pourtant révolu. En fait, cette anglicisation rampante est surtout le signe d'un déclin marqué des intellectuels français qui pensent ralentir ou même renverser leur marginalisation en adoptant la langue dominante à laquelle ils ont si longtemps résisté.

\* *Yves Gingras est professeur d'histoire et de sociologie des sciences à l'université du Québec à Montréal. Dernier ouvrage paru : « Histoire des sciences » (PUF, coll. « Que sais-je ? », 2018).*



**Michel Feltin-Palas**

[mfeltin-palas@lexpress.fr](mailto:mfeltin-palas@lexpress.fr)

*NDLR : Ilyès Zouari, ancien administrateur d'ALF, dont notre association a facilité l'admission au sein de notre « Académie de la Carpette anglaise et du Tapis rouge » a amené avec lui l'ami journaliste de L'Express à notre déjeuner du 4 décembre chez Lipp. Grâce à lui, la médiatisation de nos prix a progressé. L'académie fut créée en 1999 par ALF, DLF et DDC. A. Salon.*

## **Les preux chevaliers de la "carpette anglaise"**

**Depuis vingt ans, une assemblée iconoclaste décerne un prix "d'indignité civique" aux dirigeants qui se vautrent dans les anglicismes. Et ce ne sont pas les candidats qui manquent...**

L'intitulé, à lui seul, dit beaucoup. L' "Académie de la carpette anglaise" est une drolatique assemblée où l'on ferraille avec autant de bonne humeur que d'opiniâtreté contre la vogue des anglicismes ; une compagnie dont les membres aiment autant les bons mots que les bons vins ; une sorte de microcosme de l'esprit français où l'érudition le dispute à la malice.

Chaque année, l'aréopage se réunit pour décerner son prix "d'indignité civique". En ce frisquet 4 décembre, c'est la Banque Postale qui a été "honorée" à l'issue des agapes et des délibérations. Il est vrai que la société publique a fait fort. Malgré son lien charnel avec le territoire national, malgré ses bureaux disséminés dans les bourgades les plus reculées, malgré ses facteurs sillonnant les routes les plus improbables, sa direction n'a rien trouvé de mieux que de baptiser sa banque mobile... "Ma French Bank". Et d'aggraver son cas en multipliant les slogans dans le plus pur style anglophobe : "When elle rêve d'eaux turquoises but ton compte is in le rouge" ou encore "when tu check la liste de everybody qui te doit de la money". Arguments de la défense ? Aucun. "La Banque Postale n'a pas de commentaires à apporter", s'est-on borné à répondre à l'Express.

Voilà 20 ans exactement que l'Académie pointe ainsi du doigt les "déserteurs de la langue française". Au fil du temps, elle a établi un palmarès dont on ne sait s'il faut rire ou pleurer. Florilège.

- En 2000, le ministre de la Défense de l'époque, Alain Richard, oblige les militaires français à parler anglais au sein du corps européen dont ne fait partie aucun anglophone.
- En 2004, Claude Simonet, président de la Fédération française de football, choisit comme hymne de l'équipe de France la chanson *Can you feel it*.

- En 2006, le Conseil constitutionnel déclare le protocole de Londres sur les brevets conforme à la Constitution, ce qui permet à un texte en langue anglaise d'avoir un effet juridique en France.
- En 2007, Christine Lagarde, ministre de l'Économie et des finances, communique avec ses services dans la langue de Shakespeare.
- En 2013, Tom Enders, président exécutif d'EADS (Airbus), s'adresse en anglais à ses salariés allemands, espagnols et français. Pour faire bonne mesure, la vidéo est sous-titrée... en anglais.

Les membres (1) qui composent l'Académie ne manquent pas d'un certain courage à une époque où prendre parti contre les anglicismes gratuits est l'assurance de passer pour un ringard et/ou un provincial. Les "Carpétiens" s'en moquent, persuadés de mener un juste combat et, parfois, de parvenir à modifier les comportements. En 1999, le président de Renault-Nissan, Louis Schweitzer, reçut le prix pour avoir imposé l'usage de l'anglais dans les comptes rendus des réunions de direction de son entreprise. "Peu après, il a institué des cours de français pour les Japonais", se souvient le président de l'Académie, le très gaulliste Philippe de Saint Robert, qui fut commissaire général de la langue française. "Il n'est de meilleure arme que l'humour", complète l'écrivain et ancien député européen écologiste Yves Frémion.

On le sait peu, mais la trahison linguistique des élites est un invariant de l'Histoire. Après l'arrivée des Romains, les premiers à passer au latin furent les chefs gaulois. Dès le Moyen Âge, les notables provinciaux embrassèrent le français au détriment du breton, du picard ou du provençal. Pendant la seconde guerre mondiale, les collaborateurs s'empressèrent d'enseigner à leur progéniture les rudiments de l'allemand. À chaque fois, les ressorts de cette autocolonisation culturelle sont les mêmes. S'élever socialement en maîtrisant la langue du nouveau pouvoir. Paraître moderne en singeant les codes des puissants du moment. Se distinguer du peuple, enfin, lequel reste généralement fidèle à la langue historique de son territoire. Quitte à en payer le prix en matière de promotion sociale.

(1) Liste des membres du jury présents en 2019 : Philippe de Saint Robert (écrivain, président du Prix), Marc Favre d'Échallens (secrétaire général), Eugénie Bastié (journaliste), Paul-Marie Coûteaux (député honoraire), Yves Frémion (écrivain), Geoffroy Lejeune (journaliste), Guillemette Mouren (Défense de la langue française), Marie-Josée de Saint Robert (linguiste), Marie Treps (linguiste), Marie-Christine Vacavant (Cercle littéraire des écrivains cheminots).

## Chronique d'un Suisse romand désabusé en voyage dans une France en plein marigot anglo-américain

*NDLR : Philippe Carron préside l'association suisse « Langue française », membre de notre synergie associative pour le français, et du groupe « Résistance francophone ». L'association fut parmi les 25 signataires de notre lettre ouverte collective adressée le 22 octobre 2019 au Président de la République pour qu'il s'oppose à ce que le Conseil de l'UE fasse de l'anglais une « langue commune » des institutions de l'UE, alors que le Royaume-Uni la quitte. Énorme enjeu de civilisation ! Albert Salon*

Un voyageur de Suisse voisine raconte ici son périple en autocaravane à travers une France engoncée dans une **anglolâtrie** qui l'a saisi aux tripes et laissé sans voix. À l'en croire, le pays de Voltaire et d'Hugo est en train de s'allaiter à la mamelle du prêt-à-penser anglo-américain qui répand sournoisement sa doctrine à la vitesse de métastases en pleine furie. Une redoutable **diglossie** risquerait fort de voir le pays des Droits de l'homme et de l'Exception culturelle se réveiller sous peu le moral en berne.

Fort d'une observation qui l'a mené loin à la ronde, le constat est sans appel pour le caravanier romand : une bonne partie de la nation française est en train d'agiter le pavillon de l'oncle Sam **sous l'impulsion d'un patron de l'Élysée** déguisé en mercenaire avoué des géants du numérique. Son chef de cabinet a beau démontrer à notre visiteur de passage - le sourire hilare aux coins des lèvres - les bienfaits de la loi no 94-665 du 4 août 1994, dite loi Toubon ... ses dispositions n'en sont pas moins bafouées, détournées ou vidées de leur contenu par un pouvoir jouissif... **en marche vers un linguicide manifeste.**

Au détour d'un chemin, notre bourlingueur apprend que la Société nationale des chemins de fer français (SNCF), qui est actionnaire des deux sociétés Eurostar et Thalys, va les regrouper sous l'appellation de « **Green Speed** » ... dénomination haute en couleur qui « **boosterait** » la société vers des lendemains plus que prometteurs. Il est vrai qu'une « **Vitesse verte** » à l'articulation trop française plomberait le prestige d'une société qui n'a que faire de la langue de clients qui naviguent de surcroît dans le convoi **low cost** du « **Ouigo** » – pardon, du **We go** – piloté par une Valérie Pécresse, bannière étoilée aux quatre vents.

Mais que diable peut penser ce diable de fouineur en tombant sur les rames du « **Navigo Easy** » de la RATP ? Eh bien ! Que ce titre de transport à l'appellation en « trompe l'œil » ne sert qu'à « balader » des voyageurs dans la sphère « anglobale » **à l'insu de leur plein gré** ! Ne voyage-t-on pas ici au moyen d'un « passe » qui prétend que « naviguer aisé » ne peut se faire que dans ce nouveau baragouin qui « **matche** » tellement l'air ambiant ? Voilà de quoi ne plus se sentir d'AISE !

En route vers les Yvelines, la naïveté du Romand en prend un sacré coup. Voilà que de nouveaux cols blancs aux dents bien acérées se sont juré de faire revivre le site exceptionnel de Versailles par le biais d'une exposition intitulée « **Versailles Revival** »... énoncé désopilant dont la seule prononciation doit faire se casser les dents à plus d'un jeune loup. À l'évidence, une honte de soi à raser les murs ne peut que saper jusqu'à la moelle tout ce qui fait de cet ensemble architectural un fleuron du paysage culturel français.

Pour faire se gausser des milliers de touristes goguenards, on n'aura pas trouvé meilleure élucubration...

Poussé par la curiosité, l'inspecteur fureteur se retrouve au bord de la Moselle ... et aussi à la limite de la sidération. La France, cette géniale inventrice de l'aviation se « crache », badaboum! et avec une vertigineuse arrogance anglomanique, sur son « **Lorraine Airport** » à l'appellation plus que roc(k)ailleuse. Les mauvaises langues disent même que les pilotes mosellans décolleront désormais sous les ordres de ces nouveaux maîtres-à-penser transfuges qui ne les laisseront « jargouiner », pour toute opération, que **dans un sabir dont ils ne comprennent pas le traître mot.**

Plus au sud, entre Loire et Morvan, ô surprise ! Dans une supérette d'un village nivernais, la patronne, une vieille morvandelle, les r roulés bien sentis, se plaint à une cliente de l'omniprésence de ce « **Made in France** » si cher à un Montebourg rangé des voitures. « Pareille appellation au goût ranci de **western** ne ferait pas mieux se vendre mes épinards et ma baguette », renchérit-elle tout haut devant des chalands ébahis.

Sacrée leçon pour notre intrépide aventurier qui pense alors à ces joyeux gandins de l'oligarchie financière en train de stranguler le français au même rythme qu'ils asphyxient le **Produire en France**, et dont l'unique objectif est de tirer à vue sur tout ce qui viendrait contrecarrer leurs projets de « casse culturelle et sociale ».

À Dompierre-sur-Besbre, au bureau de poste de cette jolie petite bourgade du Bourbonnais, notre « trotte-globe » tombe nez à nez avec « **My French Bank** », la très fumeuse appellation qui, aux dernières nouvelles, serait en tête du « **top ten** » des « niaiseries saxonnes ». La banque postale ferait avaler à ses potentiels dindons de clients que le parler du cru n'est plus de mise pour entrer dans ses cercles de plus en plus « sélects » et prisés... où l'on ne songe qu'à vous **ensaxonner** vite fait. Et dire que d'aucuns se voyaient déjà projetés dans les salons feutrés d'une mère postale « coucounant » sa progéniture...

Se dirigeant ensuite vers Annecy, en Pays de Savoie, notre baroudeur y découvre, sidéré, la dernière création des politiques locaux, laquelle détonne magistralement avec le « minable vernaculaire » de la région annécienne. Leur nouveau-né « **In Annecy Mountains** » doit faire rire comme des bossus les montagnards du coin non encore habitués à ce genre de prouesse qui fait perdre la tête à plus d'un élu, à force de l'avoir grosse.

C'est à croire que le ridicule et l'absurde, même poussés jusqu'à leur paroxysme, **ne défrisent plus personne** par les temps qui courent. Bon sang, mais c'est bien sûr !

Dans un bistrot des bords du lac du Bourget, l'infatigable Helvétie apprend que le préfet de Savoie a fait valider la dénomination « **French Tech in the Alps** », et ce sous les acclamations d'une préfecture au septième ciel.

Selon le magistrat, un intitulé aux rondeurs aussi exotiques pourrait bien faire prendre l'ascenseur à une technologie française à la peine. Il paraît même que pour faire bonne mesure, il troquera tout soudain son patronyme un brin franchouillard contre un de ces pseudos « yankees » – Johnny, Dick ou Eddy – qui fleurent si bon le vent nouveau.

Le touriste romand n'en a pas fini pour autant avec tous ces attrape-gogos qui, manifestement, lui collent aux basques depuis le début. Sur les Hauts-de-Chambéry, un « **Street Workout Parkour Fitness** », nouveau prêt-à-parler pour sportifs en herbe, dit-on, les accueillera prochainement sur le terrain de jeu en cours d'installation au parc

Julien. Les élus chambériens - à l'instar de ceux de la Venise des Alpes - se seraient défonçés au LSD avant de lancer une appellation... qui ferait s'étrangler un Martien égaré !

Enfin, las de toute cette interminable litanie anglo-déirante à l'image de : Naval Group ; Only Lyon ; Newsroom ; Creative Factory ; Business France ; Alpes is here ; Black Friday ; Job Dating ; Make the Planet great again ; France is in the Air ; Black Friday ; I love Amiens ; Ready for the Future ; The Voice ; Soft Skills ; Job ready... et bien d'autres du même acabit, notre « trotte-en-globe », la mine déconfite, se rapproche à grands pas de sa chère Helvétie. Pourtant... le v'là qui se ravise avant de sauter le pas. Ciel ! La Romandie n'est-elle pas, elle aussi, déjà passée sous la férule des « fiers-à-bras » de la nébuleuse économique-financière et de ses « **followers** » ?

Lui viennent alors en mémoire les heures les plus sombres d'une Histoire où la France, ce géant culturel, s'était, à de multiples reprises, vautrée comme une dévergondée en mal de sensations dans la fange de la soumission et de l'aplaventrisme... et rebelotte, **voilà qu'elle se renvoie en l'air** avec ces prédateurs qui ne soucient plus qu'à l'humilier et la souiller encore davantage. Si le grand Charles voyait ça... !

**Un géant de cette envergure ne mérite-t-il pas beaucoup mieux que cette pitoyable image de subversion linguistique et culturelle qu'il offre au monde ?**

Le voyageur romand désenchanté **Philippe Carron**, Association Langue française, Suisse.

## Dossier

### **Sahel-OTAN : à deux jours du sommet de Londres, par Dominique Delawarde**

Bonjour à tous,

À 2 jours du sommet de l'OTAN, je vous transmets ce nouveau texte publié sur IVERIS (Institut de Veille et d'Étude des Relations Internationales et Stratégiques), sous la signature de Leslie Varenne.

Spécialiste du Sahel dans laquelle elle effectue de fréquents séjours, elle nous raconte comment une implication de l'OTAN dans la zone devient possible, sinon probable. Elle évoque le rôle trouble de certains états (en clair les USA ou leurs proxies-proches) dans le financement et l'armement du terrorisme en zone sahélienne en vue, peut-être, d'y créer "un chaos constructif" et d'en évincer la France...

Pour l'article relatif à l'OTAN, le lien est le suivant :

[https://www.iveris.eu/list/notes/463-vers\\_un\\_engagement\\_de\\_lotan\\_dans\\_le\\_sahel](https://www.iveris.eu/list/notes/463-vers_un_engagement_de_lotan_dans_le_sahel)

Pour ceux qui souhaitent creuser le rôle trouble des USA en Afrique, visionnez l'excellente enquête (59 minutes) diffusée sur une chaîne inattaquable : ARTE.

<https://www.arte.tv/fr/videos/081588-000-A/croisade-americaine-en-afrique/>

Je peux témoigner que cette "croisade" a débuté dans les années 90, pour avoir été en poste aux USA à cette époque et pour y avoir décelé tous les signes de cet engagement US en Afrique, engagement intéressé visant très nettement à en exploiter les ressources et à en évincer la France. J'observe également que le nombre de personnes éduquées, instruites, ayant une expérience de terrain, de géopolitique ou de renseignement qui commencent à y voir de plus en plus clair sur les coulisses et les objectifs de l'OTAN (donc les objectifs



US) augmente de jour en jour. Il y a des géopoliticiens, des hommes du renseignement, des universitaires, des journalistes et même des politiciens (pour ces deux dernières catégories, je parle de ceux qui ne sont pas soumis, pour diverses raisons, au camp atlantiste). Il est grand temps d'unir nos efforts pour déniaiser nos concitoyens dont certains restent sous la coupe de la propagande gouvernementale de BFMTV, de France Intox et des médias mainstream contrôlés par une poignée de milliardaires qui ne travaillent pas dans l'intérêt de leur pays. Bonne lecture.

**Claude Gaucherand, amiral (2S) de l'aéronavale.**

## « Against English », une révolte contre l'anglicisation



**À Amsterdam, des universitaires et des écrivains ont donné le coup d'envoi d'un mouvement assez imprévu : une révolte contre l'anglicisation des Pays-Bas, par Fouad Laroui (6/12/2019)**

Ça s'est passé mardi 26 novembre dernier, dans une salle de conférences d'Amsterdam. Des universitaires et des écrivains ont donné le coup d'envoi d'un mouvement assez imprévu : une révolte contre l'anglicisation des Pays-Bas, en particulier des universités. Pour un pays où tout le monde parle anglais, où les enfants se mettent à l'apprendre dès le cours préparatoire, c'est remarquable.

À cette occasion, vingt-cinq personnalités ont présenté un pamphlet intitulé *Against English* (éditions Wereldbibliotheek)... Chacune a exposé les raisons pour lesquelles elle avait participé à cet ouvrage collectif. Par exemple : lire l'ouvrage d'un Albanais ou d'un Colombien en traduction anglaise est un appauvrissement, parce que les traducteurs américains ont tendance à simplifier les choses pour toucher un plus large public – des exemples hilarants furent donnés.

**La population du monde francophone dépasse celle de l'Union européenne**

*NDLR : un article d'Ilyès Zouari, président du CERMF (Centre d'étude et de réflexion sur le Monde francophone) [www.cermf.org](http://www.cermf.org) et [info@cermf.org](mailto:info@cermf.org). Spécialiste du monde francophone, conférencier, ancien administrateur d'Avenir de la langue française (ALF). Albert Salon*

**Après avoir dépassé l'espace hispanophone, le monde francophone compte désormais 512,5 millions d'habitants, et vient ainsi de dépasser l'Union européenne, hors outre-mer français (mais Royaume-Uni inclus). Une progression essentiellement due à l'Afrique francophone, dont l'émergence démographique et économique fait toutefois face à une certaine indifférence contre-productive de la France.**

En se basant sur les statistiques démographiques détaillées publiées en septembre 2019 par le PRB (*Population Reference Bureau*), organisme privé américain et une des références mondiales en matière de démographie, la population du monde francophone, qui avait atteint la barre des 500 millions d'habitants fin 2018, peut être estimée à environ 512,5 millions au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Soit légèrement plus que celle de l'Union européenne, hors outre-mer français (512,4 millions) <sup>(1)</sup>.

### **512 millions d'habitants début 2020**

Cette estimation correspond à la population du monde francophone dans sa définition géographique la plus stricte et la plus sérieuse, qui ne tient compte que des pays et territoires réellement francophones, dans lesquels la population est en contact quotidien avec la langue française, et où l'on peut donc « vivre en français ». Un ensemble qui rassemble 33 pays répartis sur quatre continents, et dans lequel ne sont pas comptabilisés les territoires non francophones de pays comme la Belgique, la Suisse ou le Canada, tout comme un certain nombre de pays membres à part entière de l'organisation internationale de la francophonie (*OIF*), mais ne remplissant aucun des critères nécessaires afin de pouvoir être considérés comme francophones (tels que le Liban, la Roumanie ou encore le Rwanda). Le français n'y étant pas, seul ou avec une langue locale partenaire, la langue de l'administration, de l'enseignement pour l'ensemble de la population scolaire (au moins à partir d'un certain âge), des affaires et des médias (ou au moins la langue maternelle de la population, sous sa forme standard ou sous une forme créolisée, un peu comme l'arabe dialectal par rapport à l'arabe standard dans les pays du Maghreb).

Dans ce vaste espace, qui s'étend sur près de 16,3 millions de km<sup>2</sup>, soit près de quatre fois l'Union européenne tout entière (et auxquels l'on peut également ajouter les zones économiques exclusives maritimes - ZEE, dont celle, gigantesque, de la France, seconde plus grande au monde avec ses près de 11,7 millions de km<sup>2</sup>), les cinq premiers pays francophones sont aujourd'hui la République démocratique du Congo (RDC, 88,2 millions d'habitants), la France (67,7 millions, territoires ultramarins inclus), l'Algérie (43,9 millions), le Maroc (36,4 millions) et la Côte d'Ivoire (25,8 millions).

Avec une croissance démographique annuelle de 2,2 %, le monde francophone constitue l'espace linguistique le plus dynamique au monde, devant l'espace arabophone (2,1 % et 443 millions d'habitants)<sup>(2)</sup>, et avait dépassé en 2012 l'espace hispanophone dont la population est aujourd'hui estimée à 466 millions d'habitants (+ 1,0 % par an, avec une estimation de population légèrement revue à la baisse par rapport aux précédentes). Une croissance démographique qui devrait demeurer supérieure à celle des autres espaces linguistiques, bien qu'étant sur une tendance baissière comme presque partout ailleurs dans le monde, et qui devrait porter la population du monde francophone à un peu plus d'un milliard d'habitants en 2060. À cet égard, il convient d'ailleurs de rappeler que ce



dernier demeure assez largement sous-peuplé, même en tenant compte des territoires désertiques ou recouverts par de denses forêts équatoriales. À titre d'exemple, sa population actuelle est à peu près égale à celle de l'Union européenne (UE), qui est pourtant répartie sur une superficie près de quatre fois moins étendue.

Par ailleurs, il convient aussi de rappeler que le chiffre de 300 millions de francophones fréquemment avancé par l'*OIF*, ne correspond à aucune réalité économique (seule la population totale d'un pays ou territoire francophone devant être prise en compte pour évaluer l'importance d'un marché), ou encore géopolitique. D'un point de vue social, il est également largement inapproprié pour la simple raison que de nombreuses choses de la vie courante se font en français dans les pays et territoires francophones, où l'ensemble de la population est en contact quotidien avec la langue française, y compris dans les zones les plus reculées (en consultant les médias, en demandant certains services à l'administration publique, en recevant ou en rédigeant une facture...).

Toute statistique ne tenant pas compte de l'ensemble de la population des pays et territoires francophones, et diffusée à un large public (au-delà, donc, de certains fonctionnaires, notamment au sein de l'Éducation nationale), n'a donc pour seule et unique conséquence que d'induire en erreur les acteurs et décideurs économiques et politiques, ainsi que l'ensemble de la société civile, en dévalorisant considérablement à leurs yeux le monde francophone et la langue française.

### **L'émergence démographique et économique de l'Afrique francophone**

La progression démographique du monde francophone résulte essentiellement du dynamisme de l'Afrique francophone, qui croît actuellement à un rythme de 2,6 % par an (2,9 % pour sa partie subsaharienne). Ce vaste ensemble de 25 pays rassemble désormais 418 millions d'habitants (ou 81,6 % de la population de l'espace francophone) contre seulement 74 millions en 1950, soit à peu près autant que l'Allemagne seule, à ce moment-là (69,5 millions). Cette même année, la population du monde francophone était d'ailleurs estimée à seulement 128 millions d'habitants, soit quatre fois moins qu'aujourd'hui.

Ce dynamisme de l'Afrique francophone se traduit notamment par la montée en puissance des villes africaines, qui occupent désormais huit des dix premières places du classement mondial des métropoles francophones. À partir des dernières données publiées par l'ONU, dans son rapport « Les villes du monde en 2018 », la capitale congolaise, Kinshasa, conforte sa position au sommet du classement avec une population pouvant être estimée à 14,0 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2020, et creusant ainsi considérablement l'écart avec la capitale française, Paris (11 millions). Suivent ensuite les agglomérations d'Abidjan (5,2 millions), de Montréal (4,2 millions), de Yaoundé (3,9), de Casablanca (3,8), de Douala (3,6), d'Antananarivo (3,3), de Dakar (3,1) et d'Alger (2,8), ville « arabo-berbéro-francophone » à l'instar de Casablanca. Il est également à noter que la ville de Port-au-Prince, en Haïti, occupe la 12<sup>e</sup> place (2,7 millions).

Mais cet essor démographique s'accompagne également d'un grand dynamisme économique, et notamment en Afrique francophone subsaharienne qui constitue le moteur de la croissance africaine, en plus d'être globalement et historiquement l'espace le plus

stable au sud du Sahara (avec le moins de conflits et de tensions ethniques, et avec une moindre criminalité). Ainsi, cet ensemble de 22 pays a enregistré les meilleures performances économiques du continent pendant six des sept années de la période 2012-2018, avec une croissance annuelle de 4,2 % en moyenne (4,9 % hors cas très particulier de la Guinée équatoriale), contre 2,9 % pour le reste de l'Afrique subsaharienne. Un dynamisme notamment dû aux nombreuses réformes accomplies par une majorité de pays afin d'améliorer le climat des affaires et de progresser en matière de bonne gouvernance, et qui est particulièrement important dans les pays de l'UEMOA (en Afrique de l'Ouest francophone), qui continue à être la plus vaste zone de forte croissance de l'ensemble du continent (6,3 % en moyenne annuelle sur la période 2012-2018, et 6,4 % en 2018), en plus d'en être la zone la plus intégrée, devant la CEMAC (qui recouvre une partie de l'Afrique centrale francophone).

Enfin, il convient également de souligner que les bonnes performances de l'Afrique francophone s'accompagnent d'un endettement globalement inférieur à celui du reste du continent. À titre d'exemple, et selon les dernières estimations fournies par le FMI en octobre 2019, seuls deux pays francophones font partie des dix pays les plus endettés du continent début 2020 (Djibouti, 5<sup>e</sup>, et la Mauritanie, 9<sup>e</sup>).

### **Un certain manque d'intérêt de la France**

Pourtant, force est de constater un certain manque d'intérêt de la France pour l'Afrique francophone, où, et même si elle est assez présente économiquement dans certains pays qui lui permettent de faire globalement à peu près jeu égal avec la Chine en matière de parts de marché, en particulier grâce au lien linguistique (environ 11,9 % pour la France dans l'ensemble de l'Afrique francophone en 2016, contre environ 13,7 % pour la Chine), est presque absente d'autres, dont les pays stratégiques que sont la RDC et Djibouti.

En RDC, premier pays francophone du monde et vaste comme plus de la moitié de l'UE, la part de marché de la France aurait ainsi été inférieure à 4 % en 2017, selon le *CIA World Factbook*, soit bien loin derrière la Chine qui aurait fourni 19,9 % des importations du pays. La France pourrait pourtant, et sans grande difficulté, accroître sa présence en RDC, dont la forte dépendance vis-à-vis du partenaire chinois pourrait, à terme, nuire aux intérêts du pays (la Chine en aurait notamment absorbé 41,4 % des exportations la même année !). Pire encore, la RDC ne bénéficie généralement que de moins de 1 % des aides versées par l'Hexagone à des pays tiers (0,6 % du total en 2016, et 1,3 % de l'APD), et des autorisations de financement accordées à des pays étrangers par le groupe AFD (moins de 0,2 % en 2016 !). Cette quasi-absence de la France se traduit également au niveau de la part des étudiants originaires du pays dans l'ensemble des étudiants présents en France (0,5 % du total, et seulement un peu plus de 1 % des étudiants africains), ou encore au niveau de la part infime des projets y étant réalisés par les collectivités et structures intercommunales françaises au titre de la coopération décentralisée en Afrique (< 1 %).

Quant à Djibouti, un des six pays de l'Afrique de l'Est francophone, seule une dizaine d'entreprises tricolores sont implantées dans ce pays qui a enregistré une croissance annuelle de près de 7 % en moyenne sur la période 2012-2018, et qui est en passe de devenir une plaque tournante du commerce international grâce à sa situation géographique

stratégique et à des investissements massifs en provenance de Chine. Par ailleurs, il est à noter que la compagnie aérienne Air France n'assure qu'un seul vol hebdomadaire direct avec Paris, contraste saisissant avec les sept vols directs assurés par Turkish Airlines en direction d'Istanbul, ou encore avec les trois liaisons assurées par le groupe Emirates vers Dubaï.

Tout cela vient s'ajouter à une répartition défavorable des aides publiques au développement versées chaque année par la France, et qui ne bénéficient que très minoritairement au monde francophone. Ainsi, les 27 pays francophones du Sud n'ont reçu en 2016 qu'environ 15,4 % du montant total de ces aides (soit 2,8 milliards d'euros sur un total de 17,7 Mds, hors Wallis-et-Futuna qui ne peut être comptabilisé car territoire français), bien loin des 52 % accordés aux pays membres de l'UE (9,2 Mds, dont 89,3% aux treize pays membres d'Europe orientale, pourtant déjà assez développés et qui ne rassemblent que 115 millions d'habitants, soit 10,1 fois plus d'aides par habitant). Et ce, en dépit de toute logique économique ou géopolitique. D'un point de vue économique, parce que les principaux pays bénéficiaires de l'UE s'orientent principalement - et historiquement - vers l'Allemagne, qui a enregistré une part de marché de 20,8% en 2016 dans les pays de l'UE 13, contre seulement 3,9 % pour la France (dont les aides massives reviennent donc quasiment à subventionner les exportations allemandes, politique que l'on pourrait résumer par la célèbre expression « travailler pour le roi de Prusse »). Par ailleurs, toutes les études économiques démontrent clairement que les échanges peuvent être bien plus importants entre pays et peuples partageant une même langue. À ce sujet, un seul exemple suffit à démontrer l'impact économique du lien linguistique : les touristes québécois sont proportionnellement quatre fois plus nombreux que les touristes américains à venir chaque année en France... et à y dépenser. Enfin, parce que c'est en Afrique francophone qu'il convient d'investir massivement, d'une part afin de tirer pleinement profit des opportunités et du dynamisme que l'on trouve dans ce vaste ensemble qui est aujourd'hui l'un des principaux relais de la croissance mondiale, et d'autre part parce que c'est bien en accélérant l'émergence économique de ce dernier qu'augmentera encore plus fortement le nombre d'apprenants du français à travers le monde, et ce, au bénéfice économique et géopolitique de la France, mais également au bénéfice de l'ensemble des pays du monde francophone. Quant au niveau géopolitique, justement, parce que la majorité des pays de l'UE vote régulièrement contre les positions françaises au sein des grandes instances internationales, contrairement à la majorité des pays francophones avec qui la France partage nombre de valeurs communes en matière de politique étrangère.

Par ailleurs, ce manque d'intérêt des gouvernants français pour le monde francophone a donc naturellement des répercussions très négatives sur le niveau d'intérêt des Français eux-mêmes, qui, maintenus dans une certaine ignorance, ne savent pratiquement rien de ce vaste espace. À titre d'exemple, la quasi-intégralité de la population française ignore tout des Jeux de la Francophonie qui se sont tenus en juillet 2017 à Abidjan (contraste frappant avec la couverture médiatique dont jouissent les Jeux du Commonwealth au Royaume-Uni), de la Basilique Notre-Dame de la Paix de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire (qui n'est autre que le plus grand édifice chrétien au monde, quasi-réplique de la basilique Saint-Pierre de Rome), du concours musical « The Voice Afrique francophone » (qui fut dans sa saison 2016-2017 le plus grand concours musical au monde en termes d'audience cumulée, avec son équivalent arabophone), ou encore du peuple acadien et de son drapeau,

qui n'est autre que le drapeau tricolore orné d'une petite étoile aux couleurs papales et symbole de la Vierge Marie.

Une large méconnaissance du monde francophone et de sa dimension mondiale aux conséquences fortement préjudiciables, faisant perdre à bon nombre de citoyens français (investisseurs et société civile) de nombreuses opportunités d'échange et de partenariat mutuellement bénéfiques, et réduisant considérablement l'attachement des Français à leur langue. Eux, qui n'ont jamais été si peu intéressés par la diffusion et la promotion de celle-ci à travers le monde, alors même qu'elle n'a jamais été autant parlée et apprise. Et ce, au grand étonnement des francophones extra-européens, auxquels est aujourd'hui entièrement attribuable la progression constante de l'apprentissage du français dans le monde en tant que langue étrangère, face à une France qui constitue plutôt un frein en la matière (et qui est inconsciente des graves conséquences économiques et géopolitiques de son attitude irresponsable, et dénotant une certaine immaturité).

De grands efforts doivent donc être faits en France afin de rattraper un retard considérable en matière d'information et d'éducation. Par ailleurs, l'émergence démographique et économique de l'Afrique francophone devrait en toute logique s'accompagner, à terme, du transfert d'un certain nombre d'institutions panfrancophones des villes du Nord vers celles du Sud, et notamment vers Abidjan et Kinshasa, respectivement troisième et première ville francophone du monde.

1. Concernant les lointains territoires ultramarins, et contrairement à ceux du Royaume-Uni et des Pays-Bas, certains des territoires d'outre-mer français font partie intégrante de l'Union européenne (en l'occurrence ceux ayant le statut de département, ainsi que Saint-Martin).

2. Le monde arabophone recouvre l'ensemble des pays membres de la Ligue arabe (hors Djibouti et les Comores, où la présence de la langue arabe se limite principalement au domaine religieux), ainsi que les territoires majoritairement arabophones de la Turquie, d'Israël, de l'Iran, du Mali, du Niger et du Tchad.

## Courrier des lecteurs



**« C'est incroyable ! Je parle anglais, mais il n'y a aucune raison que je ne puisse pas parler français. »**

**NDLR : notre administrateur d'ALF félicite une députée au Parlement européen, qui a rejeté un ordre de parler anglais. Chers lecteurs, n'hésitez pas à la féliciter aussi à l'occasion ! A. S.**

Madame la députée,

Je suis l'administrateur du site *Avenir de la Langue Française* ([www.avenir-langue-française.fr](http://www.avenir-langue-française.fr)). J'ai appris avec grand intérêt dans un papier de Jean Quatremer, correspondant de *Libération* à Bruxelles, que lors d'une réunion sans interprétation de votre groupe, vous vous étiez exprimée en français et que le président de votre groupe ("Renew Europe"), Dacian Ciolos, vous avait intimé l'ordre de parler en anglais. Ce que vous aviez refusé. « C'est incroyable. Je parle anglais, mais il n'y a aucune raison que je ne puisse pas parler français. »

Je vous félicite pour cet acte courageux qui, après tout, ne devrait être considéré que comme le simple respect de ses électeurs et de la diversité des langues et des cultures.

Ceci quand tant d'autres membres de votre groupe semblent prêts à passer par-dessus bord toute idée de diversité culturelle et à promouvoir le tout-anglais. Ainsi qu'en témoigne le changement de nom du groupe de "L'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe" en "Renew Europe" sur la demande expresse des députés français (*NDLR : dont Mme Loiseau, ancienne directrice de l'ENA !*) qui sont pourtant le principal contingent national du groupe (21 sur 108).

C'est d'ailleurs le seul groupe du Parlement européen qui n'a pas de nom en français, au contraire des 7 autres groupes !

Serait-il possible que nous nous rencontrions pour évoquer ces différents sujets qui nous tiennent à cœur. Je vous remercie d'avance de votre réponse. Cordialement.

**Marc-Antoine Renard**

## Lettre d'un membre d'ALF au *Nouvel Obs*

**Une lettre qui peut servir d'exemple de protestation polie contre les dérives globishardes d'un organe de presse.**

De : claude royer <claude.royer34@sfr.fr>

Envoyé : lundi 27 janvier 2020

À : m.goyet@nouvelobs.com

**Objet** : langue française

À l'attention de Mara Goyet,

Bonjour,

J'appartiens à une association de défense de la langue française (Avenir de la langue française) et je suis exaspéré par la liberté outrancière de votre usage de la langue anglaise dans un hebdomadaire destiné majoritairement à des francophones. Le fait que l'anglais soit omniprésent – souvent par snobisme ambiant – n'est pas une raison suffisante pour en rajouter. Arrêtez de tuer la langue de Molière !

Excusez-moi, mais j'ignore ce que signifie "*manspreading*" que vous citez 2 fois dans votre chronique (*L'OBS* N°2881 du 23 janvier 2020).

De-même, pourquoi parler de "*she-bagging*"; vous n'avez pas plus horrible ?

Et vous terminez en beauté, si j'ose dire, votre chronique avec un superbe terme abscons tout aussi inadmissible "*momsplaining*". Chère madame, on vous demande simplement de respecter vos lecteurs, en français.

Cordiales salutations,

**Claude Royer**

## Un « concours de pompes » au ministère français de l'Intérieur, sportif, mais funèbre pour la langue française

*NDLR : De l'intérieur du ministère de l'Intérieur, un de nos administrateurs demande l'application de la loi Toubon par sa hiérarchie. A. S.*

À Paris, le 26 février 2020,

À l'attention de Monsieur le chef du service de la communication du ministère de l'Intérieur ;

Sous couvert de Monsieur le Directeur de la Police générale ;

Sous couvert de Madame le chef du 4<sup>e</sup> bureau de la Police générale.

**Objet** : Demande d'application de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi du français dans les services publics

**Référence** : diffusion d'un mél relatif à un concours de « pompes » auquel participe la Préfecture de Police le 6 février 2020.

Monsieur,

Je propose de revenir à l'application de la loi du 4 août 1994 concernant l'emploi du français qui semble bien disparaître de notre belle administration.

Il semblerait qu'une manifestation promotionnelle soit à l'honneur dans nos rangs pour mettre en concurrence nos « as de la pompe » sur la base d'une initiative née dans les réseaux sociaux, le « bring sally up challenge ».

Il semblerait également que cette manifestation promotionnelle soit présentée par un service public: la Préfecture de Police. Il ne s'agit pas de « cirer des pompes », mais bien de les réaliser et il y a une récompense au bout de l'effort.

Après les sapeurs pompiers, c'est au tour de nos vigoureux et sportifs policiers de montrer leurs capacités d'endurance.

Il me paraît certain que dans le contexte de violence sociale dans lequel nous vivons, ce genre de manifestations revêt un caractère humoristique déplacé et surtout à un moment où 200 policiers blessés en service sont hospitalisés dans nos hôpitaux publics.

Je suggère la remise en activité de la commission de terminologie du ministère de l'Intérieur autrefois présidée par Madame Marie Louise Simoni et la diffusion de la Loi du 4 août 1994 sur le site intranet du ministère de l'Intérieur, ainsi que de la Préfecture de Police.

Je suis prêt à réaliser une synthèse publiable sur ces deux sites présentant les tenants et aboutissants de la loi du 4 août 1994, ainsi que l'intérêt de cette synthèse pour le service public.

Le secrétaire administratif, **Lionel Cudennec**

## **Christophe Castaner veille au respect de la langue française place Beauvau**

**NDLR : Serait-ce – c'est vraisemblable – une conséquence heureuse de la démarche ci-dessus de notre administrateur Lionel Cudennec ?**

Par un arrêté en date du 25 février, Christophe Castaner a procédé à la nomination d'un "haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de l'Intérieur"

Parmi les attributions de cet administrateur civil, il « coordonne et gère les actions d'enrichissement de la langue française au sein de son ministère » et « veille à la diffusion des termes recommandés », comme c'est le cas dans « chacun des principaux ministères ».

Le 3 mars 2020 JORF n°0051 du 29 février 2020. Texte n°120.

Arrêté du 25 février 2020 portant nomination (administration centrale).

« Par arrêté du ministre de l'Intérieur en date du 25 février 2020, Madame Laurence Giovacchini, administratrice civile hors classe, est nommée haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de l'Intérieur. »

# Parutions signalées



**Michel Feltin-Palas**

[mfeltin-palas@lexpress.fr](mailto:mfeltin-palas@lexpress.fr)

## Parlez-vous les français ?

**Midi vingt ou midi et vingt ? Bigner ou escagasser sa voiture ? Selon le lieu où vous vivez, le français diffère, et c'est tant mieux.**

Derrière sa barbe bien taillée et son titre rassurant de maître de conférences à la Sorbonne, Mathieu Avanzi est en réalité un dangereux récidiviste. Il y a un an, ce linguiste pas comme les autres commettait un premier ouvrage, incroyablement réussi : *L'Atlas du français de nos régions*. On y découvrait des cartes d'une rare limpidité décrivant la formidable diversité du français régional : la célèbre dichotomie entre pain au chocolat/chocolatine, bien sûr, mais aussi la bataille entre pomme de pin, pigne, pive, cocotte et sapinette, ou encore les différences de prononciation entre ananA et ananAS... Autant d'illustrations que l'on peut retrouver sur son blog foisonnant : "Français de nos régions".

Voici donc qu'il remet cela et, cette fois, c'est aux expressions qu'il s'attaque, en proposant d'autres cartes, tout aussi expressives (1). Et d'autres surprises. Saviez-vous par exemple que l'on dit midi **ET** vingt dans le Sud-Est et midi moins quart (et non moins **LE** quart) dans l'ancienne région Rhône-Alpes ? Que l'on *bugne* sa voiture lors d'un accrochage dans une grande partie du pays, tandis qu'on la *poque* en Bretagne, qu'on la *bigne* en Normandie et qu'on l'*escagasse* en Languedoc et en Provence ? Ou encore que l'on qualifie une personne douée pour se faire des amis d'*amitieuse* en Belgique (car le bougre s'intéresse aussi à la francophonie !) et dans les Ardennes ? Aucune "faute" ici ; simplement la trace des langues historiques des régions dans lesquelles le français s'est imposé au fil des siècles.

Il y en a ainsi pour tous les goûts et tous les domaines. Pour ma part, certaines expressions me semblent particulièrement savoureuses, notamment :

- Avaler de travers et ses multiples variantes : *s'engouiller* en Mayenne ; *s'entrucher* en Lorraine ; *s'entoquer*, *s'engober*, *s'énoquer* et *s'astruquer* dans le Nord ; *s'enjoquer* en Savoie ; *s'escaner* en Gascogne et en Languedoc ; *avalé par le trou du dimanche* en Bourgogne et en Franche-Comté.



- Tirer à *pouf* (Bruxelles) pour "au hasard".
- Il s'est *empégué au pastis* (Nice) pour "il s'est enivré".
- Il fait *douf* (Belgique) pour "il fait chaud et étouffant".
- Un appartement *clarteux* (Lorraine) pour "un appartement lumineux".
- Le temps s'abernaudit (Nord-Ouest) pour "le temps se couvre".
- Ça m'*espante* (Languedoc) pour "ça m'étonne".
- *Avoir la ronfle* (Lyon) pour "faire la tête, rouspéter".
- *Faire un monte et descend* (Corse) pour "une promenade".
- Toujours en Corse, *avoir l'œuf* pour "bouder, faire la tête".
- Un œuf dur, justement, devient *un œuf cuit dur* de la Lorraine au Rhône.

Bref, on s'amuse, mais on parfait aussi sa culture générale en découvrant des termes savants comme *univerbation*, "processus par lequel une expression figée est condensée en un mot simple". C'est ainsi que bon jour est devenu bonjour. Et que, de la même manière, "à cette heure" - pour "maintenant", "à présent" - se dit *astheure* en Normandie, en Charente-Maritime, dans le Nord de la France et en Wallonie. "L'expression était relativement courante sous la plume de grands écrivains, et ce jusqu'au début du XXe siècle", relève Mathieu Avanzi. On peut aussi citer *intensifieur* : "qui vise à renforcer la valeur d'un mot". L'habituel "très" est ainsi concurrencé aujourd'hui par "trop", "grave", mais aussi par "vrai", "fin", "monstre", "vlà", "fort" et même "hart", selon les lieux.

Comme on dit en Suisse romande, cet ouvrage détonnant vous décevra en bien !

(1) *Parlez-vous (les) Français ?* par Mathieu Avanzi. Éditions Armand Colin, 15,90 euros.

## ***Fabliau des Temps Nouveaux, d'Antonine Maillet :*** **une fable à portée politique et écologique** **Présentation de Marie-France Bornais**

Écrivaine remarquable, sensible et d'une finesse incomparable, Antonine Maillet renoue avec le conte dans son nouveau livre, *Fabliau des Temps Nouveaux*. Remplie de métaphores, de traits d'esprit et de jeux de mots, cette courte histoire raconte les tribulations de Petit Pain, l'enfant du boulanger Painchaud et de sa femme. Un Petit Pain qui se fait des amis et ne se contentera pas de sa cour.

Désolés de ne pas avoir d'enfants, les Painchaud jalouent du coin de l'œil leurs voisins, les Chabot, Barbeau, Rossignol et Laviolette, tous parents d'une abondante progéniture. Quelle n'est pas la surprise de madame Painchaud de voir qu'un jour, ses larmes mêlées à la pâte donneront naissance à Petit Pain !

Petit Pain, vite ami avec un chat, un oiseau, un poisson et une fleur, sera invité par Messire le Temps et ses acolytes, l'Histoire et le Progrès, pour explorer la planète et voir où nous allons tous. Le conte, adressé aux adultes, a une portée écologique, politique et linguistique.

En entrevue, Antonine Maillet dit qu'elle avait commencé ce livre il y a quelques années, l'a mis de côté, puis l'a repris l'an dernier : « J'avais écrit spontanément les premières phrases. Je me suis aperçue qu'il y avait un rythme, un mouvement, de la musique, on dirait. Je savais que j'étais en train d'écrire quelque chose comme une fable, et que je m'adressais à des enfants, et pourtant, je parle à des adultes, bien entendu. »

### **Langue acadienne**

Le *Fabliau* fait un clin d'œil à la politique de différentes manières et à l'écologie, mais il est aussi un trésor de la langue acadienne. Antonine Maillet a intégré naturellement beaucoup de mots de l'ancien français et des conjugaisons d'un autre temps, comme le passé simple dans sa forme archaïque, qui sont toujours utilisés dans la langue courante en Acadie.

Elle protège en quelque sorte des verbes comme calouetter, hucher, ragorner, s'engouer. « Au Québec, la langue a évolué plus vite. Elle s'est frottée au français plus, alors que nous, on ne pouvait pas se frotter au français : on était isolés et on a été déportés. Les Acadiens déportés ont été obligés de garder leur langue ancienne. C'est ce qui fait qu'on a une langue plus ancienne. On l'a gardée, parce qu'on n'avait pas le choix. »

Elle ajoute : « On n'avait pas d'écriture : on n'avait que la langue orale. Alors ces mots sont très anciens, très beaux et très riches, et on les trouve aussi dans Rabelais, parce qu'il était contemporain ».

« C'est pas un cours de grammaire, le *Fabliau*. Mais ma musicalité intérieure s'intéresse à ça. J'aime ces mots-là », ajoute-t-elle, comparant le mot français « éberlué » au vieux mot français « ébaroui », qu'elle utilise toujours.

Dans le *Fabliau*, quiconque a exploré la côte acadienne, avec ses dunes et ses barachois, la chaleur de ses habitants et leur joie de vivre inimitable, voit que l'écrivaine rend hommage au peuple acadien par son écriture. Elle évoque son territoire, mais aussi son histoire, sa culture, sa pensée, son sens de l'astuce.

### **La joie d'écrire**

Écrivaine joyeuse, d'une grande vivacité, Antonine Maillet ne se prive pas de la joie qu'elle éprouve toujours en écrivant. « Je vis avec la littérature. Je vis avec l'écriture. Je me sens bien quand j'écris. Et quand je ne me sens pas bien, à mon âge, il faut que je passe ça, il faut que je me laisse aller, et c'est ce que je fais. »

- Antonine Maillet est née en 1929 à Bouctouche, au Nouveau-Brunswick.

- Elle a écrit une cinquantaine de livres (romans, contes, pièces de théâtre et essais), dont *La Sagouine*, *Pélagie-la-Charrette* (prix Goncourt 1979), *Le chemin Saint-Jacques*.
- À l'occasion de son 90<sup>e</sup> anniversaire, elle a publié récemment *Clin d'œil au Temps qui passe*.
- Sa renommée s'étend dans toute la francophonie et son œuvre est traduite en plusieurs langues.

(extrait)

*« La pauvre mame Painchaud qui rêvait d'un enfant depuis la nuit des temps sent couler sur ses joues des larmes grosses comme des billes qui roulent le long de son nez et s'en viennent tomber... plouf! dans sa pâte à pain. Et v'là les sanglots qui, sans prévenir ni demander permission, creusent dans la miche des yeux, des trous de narines, une paire de babines puis, de chaque côté de la tête...*

*– Comment !? Deux coquilles rondes et longues, pareilles à des palourdes de dune ! »*

(Éditions Leméac, 80 pages.)

## ***Juliette. Victor Hugo, mon fol amour***

de Patrick Tudoret (Éditions Tallandier)

### **Juliette Drouet, la magnifique.**

**Aux yeux des Français, Victor Hugo demeure le meilleur représentant de la langue et de la culture françaises. Redécouvrir l'écrivain et le poète par le prisme intimiste de Juliette Drouet est une délicieuse aventure à savourer.**

Patrick Tudoret aura mis près de trente ans à déclarer publiquement sa flamme à Juliette Drouet. Et il le fait avec une maîtrise bouleversante. Son regard bleu de mer s'illumine quand il s'arrête quelques instants sur le bandeau parant la couverture de sa *Juliette*, belle reproduction d'une peinture du visage de celle qui partagea discrètement la vie de Victor Hugo, par Charles-Émile Champmartin, peintre romantico-orientaliste de l'époque.

Docu-fiction, journal ou mémoire autobiographique ? Qu'importe, l'auteur préfère parler de roman où toute ressemblance avec des personnages ayant existé est bien réelle, charpentée par ses recherches d'archives parmi les vingt mille lettres et messages que Juliette Drouet adressa presque quotidiennement à Victor Hugo pendant un demi-siècle d'amour fou partagé.

L'originalité de l'œuvre réside dans une réussite littéraire : celle de l'écrivain qui épouse tellement la pensée de son héroïne qu'il s'efface à son profit, et lui confie sa plume. Elle laissera alors libre cours à une histoire d'amour qui – bien éloignée du cliché de la vestale préposée au culte du grand homme – apporte le frisson palpitant attendu par tout lecteur de roman.

Entre agitations politiques, exils renouvelés, drames et tragédies familiales, infidélités de l'un et indulgences de l'une, « Mademoiselle Juliette », petite actrice de théâtre reconnue par la suite, va trouver, dans cet amour qui la lie à Victor Hugo, la mesure entre effacement et influence. Elle va tenir sa juste place. En lissant les tensions familiales, en

accompagnant les travaux d'écriture de son « Toto », « Juju » gagnera finalement la place de première dame dans la vie du chef de file du romantisme français. Et en pleine lumière.

De l'homme qu'elle n'a cessé d'aimer et chérir, elle aura connu tous les secrets, les ombres et les vérités, créant de toutes pièces ce couple légendaire de deux destins hors normes qui triompha de toutes les épreuves.

Avec cet ouvrage atypique et enlevé, vision renouvelée de son égérie à plus d'un siècle d'écart, Patrick Tudoret fait renaître celle qui se disait être née une deuxième fois, à 26 ans, lors de sa première nuit avec Victor Hugo. Portrait d'une femme ardente, qui resta fidèle à ses convictions et à ses ambitions, dont le destin exceptionnel résonne avec l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle, autant qu'il touche à la modernité tant Juliette sut affronter avec brio la notion très actuelle de « famille recomposée ».

En ces temps tourmentés où l'hystérie néo-féministe joue un rôle de premier plan, ce livre réjouissant est une leçon de vie. Il est la preuve éclatante que le véritable amour existe à jamais.

**Catherine Distinguin, vice-présidente d'ALF**